

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

Accueil des malades atteints du Covid-19
L'hôtel militaire converti en structure sanitaire civile

Lire page 3

AADL

Ouverture de 15 sites dans 4 wilayas aux souscripteurs pour le choix de leurs logements

Lire page 7

Quotidien National d'Information
N° 2558 - Algérie : 10 DA / 1 €

9^e Année - Samedi 28 novembre 2020 - 12 Rabie Al Tani 1441
www.lechodalgerie-dz.com



Coronavirus

1058 nouveaux cas, 612 guérisons et 20 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Lire page 16



Boukadoum reçu par le président du Nigeria à Abuja

Lire page 4

Afin de déjouer toutes les campagnes hostiles

La classe politique insiste sur la cohésion du peuple algérien

• Aujourd'hui plus que jamais, l'Algérie se trouve ciblée par des tentatives de déstabilisation de toutes parts et c'est la raison pour laquelle il serait judicieux d'investir dans la grande capacité du peuple algérien à faire face aux crises et épreuves et œuvrer à l'orienter et l'encadrer afin de renforcer la cohésion nationale et mettre en échec toutes les campagnes hostiles tendancieuses.

Lire page 3



Photo : D.R. ©



• Communication

Amar Belhimer : «Le secteur a amorcé des changements profonds adaptés aux différentes évolutions»

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a affirmé, jeudi, que «des changements profonds» avaient été amorcés dans le secteur de la communication et la profession de la presse, en adéquation avec les différentes évolutions et ce, à travers l'ouverture de chantiers de réforme comportant les aspects juridique et organisationnel.

Lire page 4



• Benbouzid à propos de l'acquisition du vaccin anti-coronavirus

«Nous sommes dans une démarche très prudentielle»

L'Algérie est dans une démarche «très prudentielle» s'agissant de l'acquisition du vaccin anti-coronavirus, a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid, réitérant l'engagement de l'Etat à faire «le meilleur choix» de ce produit pour la population.

Lire page 6

Après avoir achevé les lois régissant l'activité des concessionnaires et la production des véhicules

Des commissions élargies pour étudier et suivre les dossiers

Lire page 7

Batna

Saisie de matériel médical dans une clinique de chirurgie dentaire non agréée

Les services de la sûreté de daïra de Merouana, dans la wilaya de Batna, ont saisi le matériel médical d'une clinique de chirurgie et restauration dentaire non agréée par les services sanitaires. L'opération a été menée sur la base de renseignements dénonçant un individu âgé de 49ans qui exerçait l'activité de chirurgie et plantation dentaire à la cité 874 logements sans autorisation de la direction de la santé et de la population (DSP). Munis d'une perquisition, les services de sécurité ont procédé à la saisie de substances utilisées dans la conception de dents, moules dentaires, matières première, liquides et poudres utilisés dans le traitement des dents en plus d'équipement médical divers, un

ordinateur et modèles de prothèses. L'enquête a démontré que le mis en cause avait procédé au transfert d'un fauteuil médical et un four de stérilisation vers un autre endroit, selon les témoignages d'employés exerçant dans cette clinique. Toutes les mesures légales nécessaires ont été prises dans le cadre de cette affaire. Pour rappel, les services de la sûreté de daïra de Merouana ont arrêté, dans une affaire similaire un repris de justice, âgé de 42ans, qui exerçait, sans diplôme, le métier de dentiste dans un des quartiers de cette collectivité locale. Le matériel utilisé ainsi que le laboratoire de restauration et de plantation de dents avaient été saisis et le mis en cause présenté devant la justice.



Tlemcen

Interpellation de 682 personnes pour infraction aux mesures de confinement partiel

Les services de la police dans la wilaya de Tlemcen ont interpellé, entre le 11 et 23 novembre, 682 personnes pour infraction aux mesures de confinement partiel prises dans le cadre de la prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Les 682 personnes ont été arrêtées pour violation des mesures de confinement sanitaire entre 20h et au petit matin vers 5h. Au moins 119 véhicules et 88 motos ont été mis en fourrière. Des procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des contrevenants et le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen a été avisé. Il a été relevé, durant la même période, 1103 infractions liées à l'infraction aux mesures préventives contre la propagation du Covid-19, notamment le non-respect des conditions d'hygiène dans les magasins et de la distanciation, le non-port du masque de protection par les employés et les clients, le non-affichage sur l'obligation du respect des dispositions et l'absence de désinfectants. A noter que 115 infractions ont été enregistrées pour non-respect du protocole sanitaire dans différents moyens de transport et lors de cérémonies de mariage et de funérailles.

Aïn Témouchent

Démantèlement d'un réseau de passeurs de migrants clandestins

Les services de la sûreté urbaine extérieure de la commune de Hassi El Ghella (Aïn Témouchent) ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines en mer et arrêté deux passeurs. Effectuée sur la base d'informations faisant part d'un groupe

d'individus activant dans le domaine (passeurs) à Hassi El Ghella, l'opération a permis d'identifier le principal suspect et de perquisitionner dans sa ferme, sise dans la commune de Terga. La fouille s'est soldée par la découverte d'une embarcation de plaisance dotée d'un moteur, de 10 gilets de

sauvetage, de 30 jerricans de mazout, de même qu'un appareil de détection et de positionnement en mer (GPS). Le principal mis en cause ainsi que son acolyte ont été arrêtés et le restant du réseau, qui est en fuite, fait l'objet de recherche par les services compétents de la sûreté.

France Plus d'une tonne et demie de cannabis saisie dans un camion espagnol

Plus d'une tonne et demie de cannabis ont été saisies près de Dijon, dans l'est de la France, dans un poids lourd espagnol. La saisie a eu lieu lors du contrôle d'un véhicule routier espagnol sur l'autoroute A31, qui est un itinéraire important entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord, le 18 novembre. «Le contrôle physique de la remorque a permis très rapidement la découverte de résine de cannabis en quantité, cachée grossièrement dans des cartons au milieu du fret légal.» La fouille a permis la découverte de 1089,55 kg de résine de cannabis et 456,30 kg d'herbe de cannabis. Le chauffeur du poids lourd a été maintenu en détention à l'issue de sa garde à vue et une information judiciaire a été ouverte, selon la brigade. Cette saisie représente un record pour la direction régionale des douanes de Dijon depuis 2016. Cette année-là, plus d'une tonne de résine de cannabis avait été saisie dans un poids lourd à destination de la région parisienne.

Bouira

Démantèlement d'une bande de quartiers

Une bande de quartiers composée de sept individus a été démantelée par les services de la police judiciaire à Bouira. La bande de criminels commettait «des agressions verbales et physiques contre les habitants». «Elle utilisait des armes blanches pour créer un climat d'insécurité et de peur parmi les habitants des quartiers. Et, elle violait les horaires de confinement.» Et d'ajouter : «C'est lors d'une opération menée suite à une violente rixe à la cité 1100 de la ville de Bouira que les unités de la police judiciaire ont arrêté

deux personnes avec en leur possession des armes blanches.» Deux autres criminels blessés dans cette rixe ont été interceptés à bord de leur véhicule, alors qu'ils se dirigeaient vers un centre de santé pour recevoir les soins. Après une enquête minutieuse, les éléments de la police judiciaire ont identifié trois autres éléments de cette bande de criminels, dont deux sont en fuite. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des membres de ce groupe de malfaiteurs, qui ont été présentés devant la justice.

4 personnes incommodées au monoxyde de carbone

Comme chaque année à pareille époque, le phénomène des intoxications au gaz du monoxyde carbone est de retour. En effet, quatre personnes âgées entre 37 et 84 ans, ont été secourues, jeudi, vers 23h, par les éléments de la Protection civile après avoir inhalé le gaz du monoxyde de carbone qui s'est échappé du chauffage défectueux, selon Youcef Abdat, chargé de la communication de la Protection civile de Bouira. Les quatre victimes, qui habitent la commune d'Aït Laâziz, située

à quelque 18 km au cardinal-Nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, les quatre personnes ont été évacuées vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira où elles avaient reçu les soins appropriés. Par ailleurs et toujours selon Abdat Youcef, depuis le début de la saison du froid, ses services ont enregistré pas moins de 16 personnes qui ont été intoxiquées par le gaz du monoxyde de carbone dans différentes régions de la wilaya. La plupart de ces cas d'asphyxie sont dus à une erreur de

prévention en matière de sécurité, en général, ces fautes sont imputées à la mauvaise et/ou manque de ventilation, aux mauvais montages par un personnel non qualifié et toujours selon M. Abdat, la prévention des intoxications passe par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion, la bonne ventilation des chambres, de maisons, de locaux et l'utilisation adéquate et appropriée des chauffages d'appoint.

Asphyxie par CO2 7 décès en 24 heures à Tlemcen, M'sila et Alger

Sept personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone CO2 émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain, ces dernières 24 heures à Tlemcen, M'sila et Alger, selon un bilan établi jeudi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été signalé dans la wilaya de Tlemcen avec 4 décès, suivi de la wilaya de M'sila (2) puis Alger (1). Les services de la Protection civile rappellent, à ce propos, que «neuf personnes ont trouvé la mort et 178 autres ont été incommodées par le gaz monoxyde de Carbone (CO2) depuis début novembre». Les éléments de ce même corps ont, en outre, enregistré, durant la même période, trois morts et 111 blessés dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national. Par ailleurs, et concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les mêmes services ont effectué 156 opérations de sensibilisation à travers 26 wilayas (115 communes), rappelant aux citoyens le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. La Protection civile a également effectué 164 opérations de désinfection générale à travers 31 wilayas (103 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, où 761 agents, tous grades confondus, 106 ambulances et 118 engins ont été mobilisés.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p> <p>L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p>Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p>Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com</p>		<p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz</p>	

Afin de déjouer toutes les campagnes hostiles La classe politique insiste sur la cohésion du peuple algérien

Aujourd'hui plus que jamais, l'Algérie se trouve ciblée par des tentatives de déstabilisation de toutes parts et c'est la raison pour laquelle il serait judicieux d'investir dans la grande capacité du peuple algérien à faire face aux crises et épreuves et œuvrer à l'orienter et l'encadrer afin de renforcer la cohésion nationale et mettre en échec toutes les campagnes hostiles tendancieuses.

A ce titre, de nombreux acteurs de la classe politique n'ont pas manqué l'occasion d'appeler au renforcement de la cohésion nationale et asseoir les fondements de l'unité et du raffermissement des rangs internes à travers la conjugaison des efforts de tout un chacun pour parvenir le pays à bon port, notamment dans cette conjoncture marquée par des campagnes acharnées dirigées par des cercles hostiles bien connus qui sont gênés par la ligne nationale honnête et courageuse adoptée par les hautes autorités du pays. A ce titre, les appels se multiplient pour consentir des efforts soutenus à même d'unifier le front interne à travers la mobilisation de l'opinion publique nationale et sa sensibilisation sur les objectifs inavoués des parties ennemies, la mobilisation de tous les acteurs sur la scène nationale pour déjouer les plans tendancieux. Ces mêmes acteurs de la classe politique se disent totalement confiants de l'entière conscience du peuple algérien et de sa profonde perception de l'ensemble des enjeux et des défis à relever durant cette période délicate et sensible que vit le pays, de même que sa disposition à mener à bien cette démarche nationale loyale et de sa parfaite compréhension. Le message lancé récemment par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appelant à la consolidation du front interne pour faire face aux menaces externes qui pèsent sur la stabilité du pays, dénote de la gravité de la situation qui exige, aujourd'hui plus que jamais, plus de vigilance pour faire échec à tous les complots qui se trament contre notre pays. Une fois de plus, le peuple algérien est interpellé par le chef de l'Etat qui n'a pas manqué d'appeler la société algérienne à faire preuve de la «plus grande vigilance» et à soutenir «l'engagement héroïque» de l'ANP et des forces de sécurité face au terrorisme et à toutes les formes de déstabilisation. Les forces de l'ANP ont réussi, en maintes occasions, à déjouer plusieurs tentatives d'infiltration de groupes terroristes lourdement armés. Le peuple est aussi invité à prendre conscience des véritables enjeux qui se cachent derrière les opinions et les commentaires, faits au nom de la liberté d'expression mais visant, en réalité, des objectifs autrement plus sournois, qui ciblent la stabilité et l'affaiblissement du système de défense et de sécurité nationale. De ce fait, les responsables au plus sommet de l'Etat n'ont eu de cesse d'adresser de sévères mises en garde en direction de ceux qui appellent à la fitna et tentent de porter atteinte à la stabilité du pays, tout en réaffirmant que l'Algérie s'est engagée sur la voie du développement, du progrès, de la paix et de la sécurité dans un contexte géostratégique extrêmement tendu. Ils ont affirmé qu'il serait difficile de poursuivre notre marche si nous ne pourrions pas préserver la stabilité que tentent de compromettre les partisans



de la fitna et les aventuriers, soulignant que la conjoncture actuelle «nous appelle à mettre l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération» et l'Algérie doit poursuivre son développement «en valorisant les acquis enregistrés dans les domaines». Dans cette conjoncture marquée par de nombreux défis et enjeux sécuritaires, l'ANP est déterminée à poursuivre, sans relâche, la lutte contre les hordes criminelles qui tentent de porter atteinte à la stabilité du pays et à son unité nationale. Les forces de l'armée sont prêtes à œuvrer, avec force et détermination, pour débarrasser définitivement le pays et le peuple, de ce fléau qui n'a fait que retarder le progrès et freiné le processus de développement national. La force, l'homogénéité et la cohésion de l'ANP ont empêché les ennemis de l'Algérie et tous ceux qui nourrissent de funestes projets de mettre à exécution leurs plans macabres. Récemment, le chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha a mis en avant tout l'intérêt accordé par le commandement de l'Armée à la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays au moment où les tentatives et les complots visant l'Algérie se multiplient de toutes parts. Il a exprimé sa totale conviction de l'aboutissement de cet objectif national salutaire qui vise à préserver jalousement l'intégrité territoriale et l'unité du peuple, ainsi que l'adhésion certaine de toutes les franges de notre vaillant peuple, qui

a donné, durant la crise que notre pays a traversée ces derniers temps, en raison de la pandémie du Coronavirus, les plus belles images de solidarité et d'entraide sociale, et prouvé, encore une fois, son authenticité, son attachement aux valeurs nationales et sa grande capacité à résister aux moments difficiles et en temps de crises. Les liens solides entre l'Etat et ses différentes institutions d'une part, et nos concitoyens d'autre part, concrétisés à travers les efforts consentis par les membres de l'ANP face à la propagation du nouveau coronavirus, en soutenant le système sanitaire national. Ceci a permis à notre pays de surpasser sereinement cette épreuve, à notre économie nationale de reprendre sa dynamique, et aux citoyens de retrouver progressivement leur vie normale, fait qui dérange certaines parties haineuses. Ceci constitue une preuve irréfutable de la solidité des liens entre l'Etat et ses différentes institutions, d'une part, et nos concitoyens, d'autre part. Cet attachement et cette cohésion dérangeant, sans doute, certaines parties haineuses, qui ont toujours du mal à admettre l'émergence d'une Algérie nouvelle et démocratique, forte de par ses institutions, grande de par son Armée, attachée à son identité et à ses valeurs nationales, fière de ses coutumes, souveraine dans ses décisions, prospère et stable.

T. Benslimane

Accueil des malades atteints du Covid-19

L'hôtel militaire converti en structure sanitaire civile

Le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, jeudi, une cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires en une structure sanitaire dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de la Covid-19. «Dans le cadre du suivi sur le terrain du degré de disponibilité des structures de la Santé militaire à faire face à la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus, Monsieur le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, aujourd'hui jeudi 26 novembre 2020, une visite de travail et d'inspection au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires en 1re Région militaire, où il a présidé la cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire relevant de ce Centre en une structure sanitaire dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades

contaminés de la Covid-19 et sa mise à la disposition du système de santé publique. Après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'armée, en présence du secrétaire général du ministère de la Défense nationale et du Commandement de la 1re Région militaire, du chef du département Emploi-Préparation/EM-ANP, du directeur central des Services de santé militaire et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, a entamé sa visite par la tenue d'une rencontre avec les cadres et personnels de la Santé militaire, médecins et infirmiers. Il a saisi cette occasion pour souligner l'engagement du haut commandement de l'Armée nationale populaire à suivre, sur le terrain, l'état de disponibilité et d'état-prêt des structures de la Santé militaire, pour faire face à la propagation de l'épidémie du nouveau Coronavirus, indiquant, à ce propos, que la conversion temporaire de cet hôtel militaire en une structure sanitaire est une mesure qui traduit son souci permanent de

concrétiser les engagements de l'Armée nationale populaire envers la patrie et le peuple». «Dans le cadre de l'engagement du haut commandement de l'Armée nationale populaire à suivre, sur le terrain, l'état de disponibilité et d'état-prêt des structures de la Santé militaire, afin de faire face à la propagation de l'épidémie du nouveau Coronavirus, il me plaît de me retrouver, une fois encore, parmi les personnels de la Santé militaire, et de présider aujourd'hui la cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires en une structure sanitaire, dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de cette dangereuse épidémie. Ainsi, j'ai dispensé des instructions à l'effet de doter cette infrastructure hôtelière, d'une capacité de 120 lits, de tous les équipements médicaux nécessaires, à l'instar des équipements de respiration artificielle, et d'un staff médical et paramédical qualifié, et de la mettre à la disposition du système de santé publique».

«Cette mesure exceptionnelle, prise à la suite de la recrudescence inquiétante du nombre de contaminés par ce virus, à travers tout le territoire national, traduit notre souci permanent de concrétiser nos engagements envers la patrie et le peuple. Au sein de l'Armée nationale populaire, nous n'avons ménagé aucun effort, depuis l'apparition de cette pandémie dans notre pays. Ainsi, nous avons œuvré dès le début, à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'endiguer la propagation de cette pandémie dans les rangs de nos Forces armées. Nous avons également mobilisé tous les potentiels de l'Armée nationale populaire pour soutenir le système de santé publique, à l'instar de la mise à disposition de notre flotte aérienne pour le transport des équipements et produits médicaux, à partir de la République Populaire de Chine, outre l'entière disponibilité à déployer des hôpitaux de campagne, en cas de nécessité, afin de réduire la pression sur les établissements hospitaliers civils».

T. M.

Communication

Amar Belhimer : «Le secteur a amorcé des changements profonds adaptés aux différentes évolutions»

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a affirmé, jeudi, que «des changements profonds» avaient été amorcés dans le secteur de la communication et la profession de la presse, en adéquation avec les différentes évolutions et ce, à travers l'ouverture de chantiers de réforme comportant les aspects juridique et organisationnel.

S'exprimant lors d'un entretien accordé au site Algérie1, le ministre a déclaré qu'il s'était engagé à opérer «des changements profonds dans le secteur de la communication et de la presse en adéquation avec les évolutions de l'heure et ce, en concrétisation de la politique de soutien qu'accorde le président de la République au secteur et à la profession». Cette opération a été amorcée suivant «un programme de travail horizontal» qui repose essentiellement sur «l'inventaire, l'évaluation de la situation et l'ouverture de chantiers de réforme portant sur les aspects juridique et organisationnel régissant le secteur», a fait savoir Belhimer, soulignant l'existence «d'une avancée dans l'élaboration des nouveaux textes et projets juridiques à caractère prioritaire». À cet effet, le Gouvernement avait adopté récemment «le projet de décret exécutif élaboré par le ministère de la Communication concernant l'activité de la presse en ligne, d'autant que les dispositions de ce décret seront appliquées directement après sa publication au journal officiel». Le ministre, poursuit le ministre- «est en passe d'élaborer le projet de décret exécutif régissant l'activité des agences de communication ainsi que le projet d'arrêté portant appel à candidature pour l'ouverture de services audiovisuels de droit algérien, diffusés via le satellite algérien ALCOM SAT-1». Concernant le dossier de la publicité publique, Belhimer a rappelé que le ministère de la Communication «est en passe d'élaborer un projet de loi relatif à la publicité visant la régulation et l'encadrement des différents aspects de cette activité», relevant «la mise en place de 15 critères objectifs pour bénéficier de la publicité publique. Ces critères devront être mis en œuvre à partir de

janvier 2021». Ce projet de loi «n'établit aucune distinction entre la publicité publique et privée. Les deux types de publicité devront être soumis aux mêmes conditions et réglementations juridiques et professionnelles, notamment celles ayant trait à l'impératif respect des constantes de la nation, des particularités de la famille algérienne et des droits de l'enfant dans les spots publicitaires». Concernant les lois relatives aux activités des chaînes de télévision privées, Belhimer a expliqué que «la loi relative à l'activité audiovisuelle prévoit dans son article 19 que les candidats éligibles à la création de services de communication audiovisuelle doivent répondre à huit conditions dont entre autres le fait que les actionnaires doivent justifier l'origine des fonds investis et la présence de journalistes professionnels et des personnes professionnelles parmi les actionnaires». S'agissant du nouveau Coronavirus, le ministre a souligné que «l'Algérie a pris des mesures anticipatives depuis la détection des premiers cas de contamination», rappelant, dans ce cadre, que le gouvernement avait «promulgué plusieurs décrets et mis en place des mesures pratiques dont le décret exécutif N° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19)». En application de ce décret, «il a été mis en congé exceptionnel rémunéré, pour la période prévue à l'article 2 du même décret, au moins 50 % des effectifs de chaque institution et administration publique». Affirmant que les efforts de l'Etat se poursuivent régulièrement pour endiguer la pandémie Covid-19, le ministre a rappelé le plan d'action d'urgence mis en place lors de la réunion du gouvernement tenue début de novembre 2020, lequel s'articule autour de



trois axes, à savoir «le renforcement des mesures de prévention dans ses volets sanitaire et sécuritaire, une stratégie de communication plus efficace et une sensibilisation plus forte envers les citoyens et l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires». Outre les mesures prises par le Gouvernement pour réduire les séquelles de la pandémie, nous «espérons que le citoyen fasse preuve de sagesse notamment en ce qui concerne le respect des gestes barrières dans

les lieux où le risque de contamination est plus élevé dont les moyens de transport, les locaux et les espaces publics». À une question sur le vaccin anti-covid, le ministre a indiqué que «ce dernier est tributaire des laboratoires qui se livrent à une course pour mettre au point ce vaccin et le commercialiser», ajoutant qu'en dépit de cette rude concurrence, aucun pays n'a réussi, jusqu'à présent, à trouver le vaccin».

Ali B. / Ag.

Algérie – Nigeria Hisser la coopération économique au niveau des relations politiques

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et son homologue nigérian, Geoffrey Onyeama, ont relevé à Abuja l'importance de donner l'élan nécessaire à la coopération économique, afin de la hisser au niveau des relations politiques traditionnelles entre les deux pays empruntés d'amitié et de solidarité. Lors des entretiens tenus à Abuja entre Onyeama et Boukadoum, qui a effectué, mercredi et jeudi, une visite officielle à Abuja à l'invitation de son homologue nigérian, les deux ministres ont «relevé l'importance de donner l'élan nécessaire à la coopération économique, afin de la hisser au niveau des relations politiques traditionnelles empruntées d'amitié et de solidarité», notant, dans ce cadre, «l'importance de la mise en œuvre des trois grands projets déjà identifiés, à savoir la route transsaharienne, le gazoduc et la liaison en fibres optiques». Les deux chefs de diplomatie ont procédé aussi à «une évaluation exhaustive de l'état de coopération bilatérale multisectorielle entre l'Algérie et le Nigeria», et «ils se sont, à ce sujet, félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays. Les deux parties ont discuté également des «voies et moyens de promouvoir les échanges commerciaux et d'encourager les communautés d'affaires des deux pays à explorer les opportunités d'investissement offertes de part et d'autres», soulignant, en outre, «la nécessité de tenir, à Abuja, la 5^e session de la Haute com-

mission bilatérale dès que possible». Les deux parties ont également discuté de «la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur». À ce propos, Boukadoum a réitéré «la disponibilité de l'Algérie à contribuer à la formation des futurs cadres nigériens dans différents domaines». Les deux ministres se sont «félicités de la convergence de leurs vues sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun et ont procédé à un échange de vues sur les questions d'actualité, avec un accent particulier sur la situation au Mali et dans la région du Sahel, en Libye, ainsi que la situation au Sahara occidental notamment au vu des derniers développements très préoccupants à Guerguerat. Boukadoum a, par ailleurs eu l'occasion lors de cette visite «une rencontre avec le président du Comité des Affaires étrangères de la Chambre des représentants du Nigeria, Youssouf Boubou Yakoub», selon la même source qui souligne que «les deux parties ont discuté de l'importance de promouvoir la coopération parlementaire entre les deux pays». Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été «longuement» reçu en audience à Abuja (Nigeria) par le président de la République fédérale du Nigeria, Muhammadu Buhari, à qui il a transmis les «salutations fraternelles» du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

N. I.

• Boukadoum reçu par le président du Nigeria à Abuja

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été «longuement» reçu en audience à Abuja (Nigeria) par le président de la République fédérale du Nigeria, Muhammadu Buhari, à qui il a transmis les «salutations fraternelles» du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette audience a été l'occasion pour les deux parties de «confirmer la nécessité de développer davantage la coopération bilatérale dans tous les domaines et d'exprimer leur satisfaction quant à la convergence de leurs vues sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun». Le Président Buhari, qui a également exprimé «sa satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié qui existent entre l'Algérie et le Nigeria, a demandé à M. Boukadoum de transmettre ses meilleurs vœux à M. le Président Abdelmadjid Tebboune».

TIC

Une vingtaine d'étudiants algériens bénéficient du programme Huawei «Seeds for the Future»

Une vingtaine d'étudiants de différentes universités algériennes ont bénéficié d'une formation dans le cadre de la 6^e édition du programme de développement des jeunes talents «Seeds for the Future 2020» (graines pour le futur), organisée par l'entreprise chinoise des télécommunications Huawei à Alger. Tenue sous le thème «Start-up des TIC, niche d'emploi pour la jeunesse», cette formation, qui a débuté le 23 novembre dernier, a été clôturée, jeudi, lors d'une cérémonie à laquelle a pris part le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Startups et de la Connaissance du savoir, Yacine Oualid. Au total, 19 étudiants issus des instituts de télécommunications d'Alger et d'Oran, et des

universités Houari-Boumediène à Alger, de Saïda et de l'Ecole nationale supérieure de l'informatique ont été sélectionnés pour suivre une semaine de formation à Alger auprès des meilleurs experts. Les étudiants ont suivi, durant cette période, une formation sur les technologies de la 5G, l'Intelligence artificielle (IA) et l'internet des objets (IoT), ainsi que des cours de développement personnel et de leadership sur la «conscience culturelle» et «l'efficacité personnelle». Ils ont également suivi des présentations sur l'histoire et les valeurs de l'entreprise de Huawei ainsi que des visites virtuelles des installations de l'entreprise en Chine et dans le monde. Intervenant à cette occasion, le ministre délégué a salué

«l'initiative de Huawei visant la promotion de l'innovation en Algérie et son engagement notamment avec les universités», relevant que l'Algérie a entamé «un processus important pour mettre en place un modèle économique basé sur le savoir». Il a, à cet égard, exprimé la volonté politique de mettre en avant les talents et les compétences algériens dans les domaines des nouvelles technologies, de l'innovation et de la recherche scientifique afin de contribuer au développement économique du pays. Le ministre délégué a affirmé que les jeunes Algériens, notamment les étudiants, ont à maintes fois prouvé leur maîtrise des nouvelles technologies, félicitant, à cette occasion, les deux équipes d'étudiants algériennes ayant

décroché récemment la première place au concours mondial de Huawei. De son côté, le directeur général adjoint de Huawei, Jeremy Lind, a rappelé que le programme «Seeds for the future» en Algérie a été lancé en collaboration avec le ministère de la Poste et des Télécommunications, où, chaque année, plus de 10 étudiants en TIC sont sélectionnés pour se rendre en Chine pour un programme d'études de deux semaines. Le programme a été lancé en 2014 suite à la signature d'une convention avec les Instituts de télécommunications d'Eucalyptus (Alger) et d'Oran sous la tutelle du ministère. Ainsi, plus de 50 étudiants ont bénéficié de ce programme de formation en Chine.

Collectivités territoriales

Vers une commission mixte pour le développement des énergies renouvelables

Une commission mixte sera prochainement installée dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'actions des collectivités locales en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables, a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Lors d'une réunion tenue mardi entre le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud et le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chams Eddine Chitour, les deux membres du gouvernement ont convenu d'installer une commission mixte composée d'experts des deux secteurs et qui aura pour mission la définition et l'élaboration d'un plan d'actions des collectivités locales en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables. Cette commission, évoquée au cours de la réunion tenue dans le cadre des consultations intersectorielles, initiées par Chitour, a pour but de permettre la concrétisation effective et le suivi régulier de ce partenariat entre les deux secteurs. Beldjoud, a insisté sur la nécessité d'impliquer les responsables locaux dans la mise en œuvre des programmes et des actions de transition énergétique et d'énergies renouvelables dans les collectivités locales pour la réussite de la transition énergétique au niveau local. Par ailleurs, cette rencontre a permis aux deux ministres, en présence des cadres des deux ministères d'examiner l'état des lieux de la collaboration entre les deux secteurs, et ce, à travers le bilan des réalisations en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, notamment, au niveau des écoles, des habitations des zones d'ombre et de l'éclairage public dans plusieurs communes du pays. À ce titre, les deux ministres ont insisté

sur la nécessité de renforcer cette collaboration intersectorielle par la promotion de l'efficacité énergétique et un développement accru des énergies renouvelables en vue d'alléger un tant soit peu, la facture énergétique des communes. Cette rencontre a également donné l'occasion à Chitour de présenter les grands axes de la stratégie de son secteur en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables visant à faire sortir, progressivement, le pays de sa dépendance des hydrocarbures. Cette stratégie s'appuie sur les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables et la mise en place d'un modèle énergétique national qui tiendra compte de toutes les potentialités du pays. Il a été également abordé les aspects financiers liés à la mise en œuvre de la feuille de route de la transition énergétique dans les collectivités locales. A ce titre les deux ministres ont convenu de conjuguer leurs efforts en vue de proposer les mécanismes les plus appropriés en concertation avec le ministère des finances. Ils se sont également entendu d'œuvrer étroitement en vue de contribuer à la concrétisation des objectifs du pays en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables, notamment par la mise en place d'un plan d'actions dédié aux collectivités locales visant à introduire d'une manière progressive l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les projets d'infrastructures du secteur (nouvelles constructions, réhabilitation du



vieux bâti et éclairage public). Il s'est agi également de la prise en charge des zones d'ombre en matière d'alimentation en énergie par les énergies renouvelables, et de l'identification des assiettes de terrain pour l'emplacement des nouvelles centrales de production d'électricité à partir de sources renouvelables (solaire, éolien). Les deux ministres ont éga-

lement convenu de procéder à l'élaboration d'un plan de communication et de sensibilisation conjoint pour les collectivités locales en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables ainsi qu'au renforcement de capacités en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables des personnels des collectivités locales. M. M.

Economie

Convention entre les ministères de l'Enseignement supérieur, des Mines et de la Pêche

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique a signé, jeudi à Alger, des conventions-cadres avec les ministères des Mines, de la Pêche et des Productions halieutiques visant à permettre aux deux secteurs d'exploiter les expériences scientifiques pour la relance de l'économie nationale et la réalisation du développement durable. Le ministère a signé également des conventions administratives avec les universités de Béjaïa et d'Oran et l'Ecole nationale supérieure des mines et métallurgie d'Annaba (ENSM) et le Centre universitaire de Tindouf. Ont pris part à la cérémonie de signature de ces conventions, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane et le ministre des Mines, Mohamed Arkab et le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi. Au terme de la cérémonie de signature, Benziane a déclaré que ces conventions de coopération et de partenariat s'inscrivent dans le cadre du rapprochement de l'entreprise de l'université, et la garantie de l'ouverture du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sur l'environnement économique national et international. Il a ajouté que ces conventions revêtent une grande importance,

en ce sens qu'elles fixent les domaines d'intérêt commun et les modalités de mise en œuvre des programmes de coopération bilatérale, ce qui permettra, selon lui, de répondre aux objectifs prioritaires consistant en la mise en place d'une stratégie pour l'étude des projets, la formation, l'échange de connaissances techniques et scientifiques, et ce en sus de permettre aux élèves d'effectuer des actions sur le terrain en milieu professionnel.

Le ministre a souligné que cette convention permettra d'effectuer des recherches communes, notamment dans la recherche de développement au niveau des entreprises, avec la contribution à l'élaboration de solutions adéquates par le biais de l'innovation et du développement technologique. Pour sa part, Arkab a affirmé que les conventions de partenariat sont très importantes pour le secteur des mines qui contribuera à la diversification de l'économie du pays, de par son rôle dans la création de la richesse, à travers la garantie de la matière première des industries manufacturières et la réalisation du développement durable. Il a souligné, dans ce sens, que ces conventions ne resteront pas lettre morte, mais seront appliquées sur le terrain, à travers la concrétisation de projets importants, rappelant le projet d'exploita-

tion de la mine de Ghar Djeilet qui connaîtra «une véritable relance». Il a fait savoir que les universités de Tindouf et d'Oran contribueront à ce projet à travers l'élaboration du cahier des charges et des études préliminaires ainsi que la réalisation et l'exploitation du projet. «Toutes ces étapes seront effectuées avec l'accompagnement des experts algériens en technologies de pointe», a souligné le ministre des Mines. Arkab a évoqué le projet d'exploitation du gisement de zinc de Oued Amizour à Béjaïa, qui nécessite de nouvelles et hautes technologies, en ce sens que le ministère fera appel à des experts, des universitaires locaux et des centres de recherche scientifique pour sa réalisation et son exploitation.

Il a également cité le projet de mine de phosphate à l'est du pays, s'étendant de Tébessa à Souk Ahras en passant par Annaba et dont le lancement est prévu le premier trimestre 2021. Pour le ministre, la réalisation de ce projet se concrétisera à l'aide des experts de l'université d'Annaba et de l'Ecole nationale supérieure des mines et de métallurgie située dans ladite wilaya. Le ministre des Mines s'est félicité de la politique du gouvernement visant à relancer le secteur minier. De son côté, Ferroukhi a mis en avant l'importance de cette convention

pour le développement et la modernisation du secteur à travers la réalisation de matériels et d'équipements locaux (navires, moyens de pêche comme les cages flottantes), affirmant que cet accord renforcera la maîtrise de la fabrication des aliments et la gestion des fermes aquacoles via des systèmes intelligents. Les deux secteurs peuvent à travers ce partenariat concrétiser davantage de coopération et de coordination pour mieux connaître les ressources biologiques hydriques et l'élaboration de programmes communs en matière de la formation, la recherche scientifique et l'expertise, a-t-il dit.

Evoquant le contenu de la convention, le ministre a indiqué que cette dernière tend à encourager les unités de recherche communes dans le domaine de la pêche et des produits halieutiques, ainsi que l'orientation des projets de la recherche scientifique et des mémoires de fin d'études vers des thèmes qui contribueront au développement des activités du secteur. Ce secteur et les activités y afférentes sont les principaux fondements fiables pour développer l'économie et faire face à la problématique de la sécurité alimentaire qui revêt une dimension stratégique.

N. I.

Gendarmerie nationale

Noureddine Gouasmia effectue une visite de travail et d'inspection au 4^e commandement régional de Ouargla

Le commandant de la Gendarmerie nationale (GN), le général Gouasmia Noureddine, a effectué une visite de travail et d'inspection au 4^e commandement régional de la GN de Ouargla. Lors de cette visite, le général Gouasmia Noureddine s'est enquis de près du niveau de disponibilité des unités et des individus à s'acquitter des tâches de la sécurité publique, de la sécurisation des frontières et de lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine. Au cours de cette visite qu'il a entamée le 24 novembre en cours, le commandant de la GN a écouté «des explications et des présentations des cadres du 4^e commandement régional sur les mesures prises sur le terrain dans

ce domaine», examinant, dans ce cadre, «plusieurs projets liés à la réalisation et à la réception des installations qui s'inscrivent dans le cadre du programme de renforcement des capacités opérationnelles des unités». Le général Gouasmia a en outre tenu une réunion d'orientation avec les cadres et personnel du commandement régional, au cours de laquelle «il a salué les efforts inlassables déployés par les membres de la GN, afin de protéger le citoyen et ses biens», soulignant, par ailleurs, «la nécessité de mettre en œuvre la feuille de route tracée», notamment dans son volet relatif au bien-être public. Par ailleurs, le commandant de la GN «a exhorté le personnel à redoubler

d'efforts en vue d'éradiquer toute forme de criminalité, en particulier dans le domaine de la lutte contre la contrebande et le crime transfrontalier, tout en adoptant une approche qui implique le citoyen comme partenaire principal dans l'équation de la sécurité». Dans le même sillage, le général Gouasmia a souligné «la mobilisation par la GN de toutes ses ressources humaines et matérielles afin de promouvoir l'action de proximité à même de renforcer le lien avec le citoyen et d'encourager la culture de sécurité, à travers la sensibilisation de tout un chacun, à l'effet de lutter contre les fléaux qui menacent la tranquillité publique».

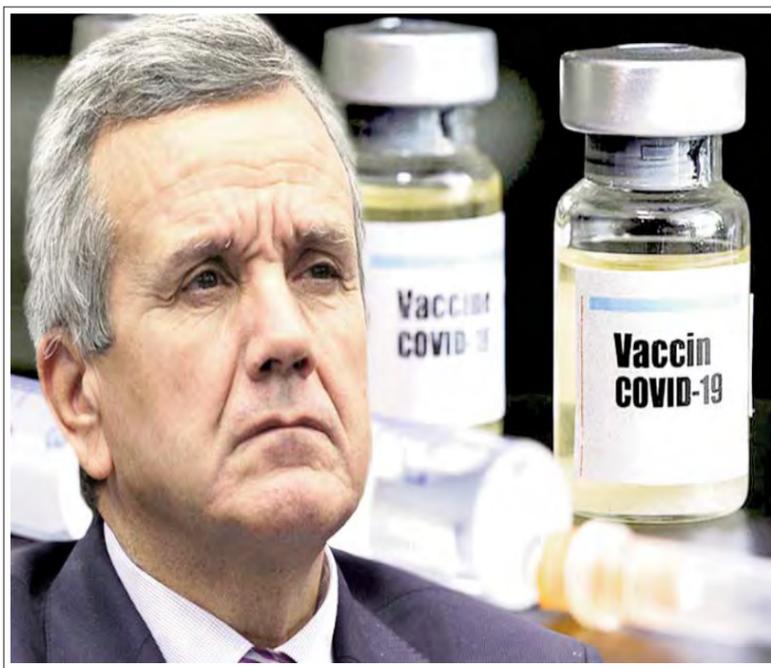
Benbouzid à propos de l'acquisition du vaccin anti-coronavirus «Nous sommes dans une démarche très prudentielle»

L'Algérie est dans une démarche «très prudentielle» s'agissant de l'acquisition du vaccin anti-coronavirus, a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, réitérant l'engagement de l'Etat à faire «le meilleur choix» de ce produit pour la population.

L'acquisition du vaccin anti-coronavirus prendra le temps qu'il faudra et ce, au même titre que les autres pays. Il y a des pays qui avancent des dates avant d'en donner d'autres. Nous sommes dans une démarche très prudentielle face à la multitude des vaccins annoncés», a déclaré le ministre, lors de son passage, à la chaîne Canal Algérie de la Télévision nationale. Tout en assurant s'appuyer sur «les compétences nationales» pour décider du vaccin à commander, l'hôte de l'émission «Santé MAG» a réitéré l'engagement des pouvoirs publics à «faire le choix du meilleur vaccin pour la population», sur les plans du «coût, de la qualité et du risque». «Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait un quelconque doute», a-t-il insisté avant d'écarter toute considération de «prix» pouvant empêcher l'achat du produit en question, rappelant les réunions organisées jusque-là avec les représentations diplomatiques des pays engagés dans la course à la production du vaccin anti-Coronavirus. Et de noter qu'«à ce jour, il n'existe pas de vaccination de masse, hormis dans certains pays ayant expérimenté la phase 3 en recourant à des volontaires», précisant «attendre» le mois prochain, durant lequel est annoncée, par certains pays, la mise sur le marché d'un vaccin destiné à mettre fin à cette pandémie mondiale. De son côté, le ministre délégué à la Réforme hospitalière, Pr Smail Mesbah, a affirmé que la question de la vaccination contre la Covid-19 est «une priorité de

santé publique au plus haut niveau de l'Etat, ce qui signifie que tous les moyens seront mobilisés pour l'acquiescer», conviant la population à «en être convaincue». Qualifiant le recours à la vaccination contre ce virus d'«arme puissante qui doit être néanmoins sûre et efficace», il a promis que «la transparence» caractérisera cette «opération d'envergure pour laquelle l'adhésion de la population est nécessaire», avant de mettre en garde sur le fait que cette vaccination sera une mesure «supplémentaire» dans la lutte contre cette pandémie, dans le sens où les mesures de prévention seront maintenues et soutenues». En outre, Pr Mesbah a tenu à relever que cette action se fera dans «un contexte spécifique, d'urgence et limité en approvisionnement», expliquant que «nous ne pourrions pas avoir toute la quantité au moment voulu et ce sera le cas pour tous les pays». Ce qui signifie, a-t-il poursuivi, que l'opération de vaccination «s'étalera dans le temps et concernera plusieurs catégories de la population, contrairement aux autres campagnes» menées jusque-là par l'Algérie, avant de détailler le Plan national vaccination en cours d'élaboration pour la réussite de cette importante phase. Pour sa part, la Directrice générale de la Pharmacie au même ministère, Pr Wahiba Hadjoudj, a relevé «le caractère important» que revêt la question du vaccin chez les responsables du secteur, rappelant le protocole Covax signé en août dernier par l'Algérie dans la perspective de l'acquisition de ce produit, «seul remède» contre la Covid-19.

Yasmine D. / Ag.



FLN

La résolution du Parlement européen sur les droits de l'homme en Algérie, une odieuse ingérence dans les affaires intérieures du pays

Le parti du Front de libération nationale (FLN) s'est indigné de la résolution émise jeudi par le Parlement européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie, la qualifiant d'«odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie». «Cette résolution est un copier-coller de la résolution de la honte émise par la même partie le 28 novembre 2019 dans une odieuse ingérence dans les affaires intérieures des Algériens, lesquels ont su répondre aux voix éhontées qui ont tenté de porter atteinte à leur souveraineté, en participant en masse à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 où une volonté populaire libre s'est exprimée, de l'aveu même des ennemis», a précisé jeudi le parti du FLN dans un communiqué.»

Une année après, le Parlement européen reprend la même rengaine en feignant de s'inquiéter de la situation des droits de l'homme en Algérie, de la liberté de la presse, du sort des minorités religieuses et autres dossiers exploités à chaque fois dans des circonstances bien connues à dessein d'influencer le processus de réformes initiées par l'Etat algérien en toute souveraineté», a-t-il ajouté. «Ces eurodéputés, à qui il semble échapper que l'Algérie est un Etat pleinement souverain qui ne se soumet qu'à la volonté de son peuple libre et qui ne reçoit d'injonction de personne, sont aux abonnés absents dès lors qu'il s'agit des violations et

agressions perpétrées au Sahara occidental et n'éprouvent aucun scrupule devant la persistance des souffrances d'un peuple sans défense qui ne demande rien de plus que l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies», a affirmé la formation politique. Réitérant sa condamnation de la teneur de la résolution qu'il a qualifiée d'«odieuse ingérence» et d'acte dénué des principes élémentaires de diplomatie, de bon voisinage et de respect de la souveraineté des Etats», le parti du FLN s'est dit convaincu que «ces provocations ne réussiront jamais à troubler la cohésion sociale en Algérie ni à entamer la confiance des Algériens dans les institutions de leur Etat et dans le processus de renouveau et de réforme, sous la conduite du président de la République, couronné par l'amendement de la Constitution le 1er novembre 2020». La formation politique a, par ailleurs, appelé les partis, les associations, les syndicats et l'ensemble de la société civile à demeurer «vigilants» face à se qui se trame contre l'Algérie, à renforcer la cohésion nationale et à consolider le front intérieur, invitant le gouvernement à «réévaluer» ses relations avec les différentes institutions européennes, tant qu'une partie d'entre elles fait peu de cas des exigences de la souveraineté des Etats et des principes de bon voisinage entre les deux rives de la Méditerranée».

Mouvement El-Islah

La résolution du Parlement européen sert des agendas géopolitiques traditionnellement hostiles à l'Algérie

Le Mouvement El-Islah a fait part, de «sa vive indignation et de son rejet ferme» de la résolution émise par le Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, affirmant que cette résolution «sert des agendas géopolitiques traditionnels hostiles à l'Algérie». Le contenu de cette résolution «est loin d'obéir à des exigences en matière d'objectivité, ce qui met à mal sa crédibilité et met à nu ses visées qui sont loin d'être innocentes». Une résolution qui intervient «dans une conjoncture qui connaît des développements régionaux et internationaux préoccupants, durant lesquels les positions de l'Algérie, à travers les déclarations de son Président Abdelmadjid Tebboune, ont été réitérées avec force en faveur des causes justes dans le monde, en tête desquels figurent les deux causes, la Palestine et le Sahara Occidental». Le mouvement a fustigé «le silence» du PE sur ces deux causes, lequel «fait fi» des droits des peuples dans le monde et passe sous silence le pillage de leurs ressources et des potentialités de leurs sociétés

auxquels se livrent certains Etats dont les députés siègent au sein du PE et regardent vers de nouvelles relations basées sur l'oubli du passé douloureux et sur l'acceptation du présent amer et de la limitation de l'ambition vers l'avenir». Le Mouvement El-Islah relève «avec une vive indignation et un rejet ferme les ingérences flagrantes du PE dans les affaires internes de l'Algérie», à travers sa dernière résolution qui a évoqué «avec un grand négativisme» la situation des droits de l'Homme en Algérie. Pour le Mouvement El-Islah, le PE, «ignore même les évolutions positives décidées par la Constitution de novembre 2020, dans le dossier des droits de l'Homme, des libertés individuelles et des libertés collectives, ainsi que les changements positifs majeurs survenant dans le pays, lesquels font asseoir les piliers de l'Algérie Nouvelle, l'Etat de Droit, la Loi et les libertés dans le cadre d'un processus démocratique nouveau, qui repose sur la consécration de la souveraineté populaire, à travers des élections crédibles et des institutions légitimes représentantes.

Exprimant son refus d'«une démocratie frelatée», le Mouvement El-Islah rappelle à l'adresse de ceux «qui se prétendent être défenseurs de la liberté et des droits de l'Homme, leurs pratiques à l'encontre de leurs propres peuples d'abord, et leur échec dans le traitement démocratique vis-à-vis des protestations de leurs citoyens ayant fait, la dernière année, des centaines de victimes, du fait de l'usage excessif de la force allant même jusqu'à tirer à balles réelles sur les civils sans défense». Le Mouvement El-Islah a, enfin, appelé «les sages et les dignes» dans le PE, à «élever leurs voix en signe de rejet de cet acharnement sur l'Algérie et à faire face à cette obstination de députés de certains partis et courants connus pour leur inimitié historique au projet national authentique en Algérie, laquelle s'est accentuée notamment à la faveur de la consécration de ce projet dans la Constitution de Novembre et de la détermination des autorités suprêmes du pays qui ont tenu à concrétiser sur le terrain ce projet, au sein de l'Etat et de la société».

RND

La résolution du Parlement européen sur les droits de l'homme en Algérie vigoureusement condamnée

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a dénoncé et condamné vigoureusement la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie, la qualifiant de «fausses allégations» qu'il rejette en bloc. «Ce type d'ingérence est susceptible de nuire aux relations entre l'Algérie et l'Union européenne car c'est une tentative de porter atteinte à la stabilité dont jouit notre pays par rapport à d'autres Etats européens», a estimé jeudi le parti du RND dans un communiqué. S'interrogeant sur «les visées de cette résolution quant à son timing», le RND considère que «la teneur de la résolution dénote sans l'ombre d'un doute un comportement politique irresponsable qui n'est pas innocent». «Il s'agit d'une provocation et d'une ingérence européenne dans nos affaires intérieures et les Algériens le refusent», a soutenu la formation politique.» L'Algérie avance sur la voie du renouveau et du changement. Elle prend les décisions qu'elle juge être dans les intérêts de son peuple, en toutes souveraineté et indépendance, y compris en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des libertés et du maintien de l'ordre public conformément à la Constitution et aux lois en vigueur dans la République algérienne démocratique et populaire», a tenu à rappeler le RND au Parlement européen et à tous les porte-voix qui nourrissent de la haine envers l'Algérie novembriste, révolutionnaire et résistante. Et de conclure en réaffirmant, à l'instar de toutes les franges du peuple algérien, son «total rejet de toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie», invitant les eurodéputés à l'origine de cette résolution à «s'intéresser aux droits de leurs peuples qui continuent de manifester dans certaines capitales dans la violence et la contre-violence» et à «protéger les droits et les libertés des étrangers sur le sol européen». Le RND a également invité ces eurodéputés à «s'intéresser aux droits de l'homme bafoués systématiquement dans les territoires palestiniens et sahraouis occupés, ainsi que dans d'autres régions du monde».

Après avoir achevé les lois régissant l'activité des concessionnaires et la production des véhicules

Des commissions élargies pour étudier et suivre les dossiers

Le ministère de l'Industrie s'apprête à achever le cadre juridique et législatif qui régira l'activité de fabrication des véhicules et le travail des agents d'importation d'automobiles, vu que le gouvernement a officiellement décidé de nommer les membres des comités de recours liés à l'activité de fabrication des véhicules et ceux liés à l'activité des importateurs des véhicules neufs, pour une période n'excédant pas trois ans.

Il s'agit d'une démarche pour immuniser ce secteur de toutes les formes de corruption qui ont entaché cette activité les années précédentes, y compris le favoritisme dans l'octroi des agréments, que ce soit pour la fabrication des véhicules ou l'agrément des licences de certains concessionnaires. Le dernier numéro du Journal officiel comportait deux décisions ministérielles, la première décision signée le 9 novembre prévoit la nomination de quatre membres du comité de l'activité de construction automobile pour une adhésion de trois ans, en application du décret exécutif du 9 août, qui définit les conditions et modalités d'exercice de l'activité de construction automobile. Quant à la deuxième décision, signée le même jour, elle comporte la nomination des membres du Comité de recours pour l'activité d'importation des véhicules neufs pour une durée de trois ans, en application du décret exécutif du mois d'août dernier qui définit les conditions et modalités d'exercice de l'activité d'importateur de véhicules neufs. Selon la décision ministérielle, la commission de recours pour l'activité de construction automobile est composée de trois membres représentant chacun des ministères de l'Industrie, des Finances et du Commerce, ainsi que d'un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie algérienne, et un représentant du Conseil national de la concurrence. D'après le contenu de la déci-

sion, le gouvernement a décidé d'élargir la consultation concernant le dossier automobile, qu'il soit fabriqué localement ou aux opérations d'importation, car pour la première fois il est accordé aux ministères du Commerce et des Finances, au Conseil de la concurrence et à la Chambre algérienne de commerce et d'industrie le droit de représenter et de participer à la prise de décision liée au dossier du marché automobile. Selon l'article 44 du décret exécutif du mois d'août qui définit les conditions et modalités d'exercice de l'activité des consommateurs de véhicules neufs, la garde des membres de la commission de recours prend automatiquement fin avec la cessation de leurs fonctions au niveau où ils ont été nommés, dont chaque comité détermine son système interne et contrôle sa conduite et ses modalités de saisine lors de sa première réunion, sous réserve que le ministre de l'Industrie approuve ce règlement intérieur. Selon le nouveau cadre législatif, chaque commission a le droit d'exprimer un avis, selon sa compétence, sur les recours soumis dans un délai maximum de 30 jours, à compter de la date de leur réception, et il est soumis au ministre de l'Industrie pour décision en conséquence, puis informe l'opérateur de la décision finale. Les deux décisions font suite à la mise en place de deux comités techniques chargés d'étudier et de suivre les dossiers liés à la pratique des activités de



fabrication de véhicules et de concessionnaires de véhicules neufs, et leur mission est d'étudier les demandes soumises pour exercer l'activité de fabrication de véhicules, et d'exprimer un avis correspondant sur les demandes liées à la licence temporaire qui permet aux investisseurs d'entreprendre les démarches nécessaires pour réaliser l'investissement en question. Il est également chargé d'exprimer le même avis sur les demandes des investisseurs liées à la décision d'approbation finale et d'évaluation technique de l'exercice de l'activité de construction automobile, ainsi que d'expri-

mer l'avis identique au cas où les investisseurs ne respectent pas les obligations contenues dans le cahier des charges pour ce domaine. Quant à la deuxième commission, elle est chargée d'étudier les dossiers liés aux demandes de licences temporaires et d'agréments définitifs, et d'exprimer un avis au ministre de l'Industrie sur les demandes liées à l'approbation finale sur la base de l'étude des dossiers déposés et du rapport de visite de terrain établi par le directeur de wilaya en charge de l'industrie et le spécialiste régional.

M.W. Benchabane

ANSEJ

Nouvelles mesures pour faciliter le rééchelonnement des créances des startups en difficulté

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a annoncé, jeudi, de nouvelles mesures devant faciliter l'opération de rééchelonnement des créances des startups en difficulté en vue de les aider à les rembourser. «Les jeunes promoteurs de startups en difficulté ont la possibilité de bénéficier d'un rééchelonnement des créances sans intérêts, notamment les créances inhérentes aux crédits bancaires ou au prêt non rémunéré (PNR) accordé par l'agence». Ces entreprises bénéficieront, spécifiquement, «de la facilitation et l'allègement des procédures de rééchelonnement avec annulation des conditions prohibitives». L'ANSEJ a décidé, dans ce sens, l'annulation des

commissions et pénalités de retard spécifiques aux retards de paiement des échéances du crédit bancaire, de la condition de l'inspection du matériel des startups par les agents de l'agence, de la condition du versement d'une tranche du prêt (entre 5 et 10%) et de l'application d'un taux d'intérêt de 5,5% sur le crédit bancaire lors du rééchelonnement. Il s'agit également de l'annulation de l'attestation de régularisation de situation auprès des caisses de la sécurité sociale (CNAS-Casnos-Cacobatph) et des pénalités de retard spécifiques au paiement en retard des impôts avec la possibilité de prolonger les délais de règlement des échéances en retard à 36 mois. Selon l'Ansej, le

rééchelonnement des créances issues du crédit bancaire sera suivi directement par un rééchelonnement des créances issues du PNR accordé par l'agence. Pour rappel, l'Ansej, qui a été placée sous la tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise, a tenu plusieurs réunions de travail avec le ministère des Finances ayant abouti à l'annonce, en fin du mois de juillet dernier, à une série de mesures au profit des startups en difficulté, dont l'octroi de crédits d'exploitation, le rééchelonnement des créances bancaires et fiscales et l'effacement des pénalités de retard.

Moussa O.

Finances

La réalisation du port du Centre à El Hamdania et de grands projets miniers lancée à partir de 2021

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a affirmé, jeudi à Alger, que le lancement de grands projets structurants dont le port du centre à El Hamdania et de grands projets miniers était prévu au début de l'année prochaine. Dans une déclaration à la presse au terme de l'adoption du projet de loi des finances 2021 par les membres du Conseil de la nation, Benabderrahmane a précisé que «ces projets font partie des premières priorités de l'Algérie nouvelle», ajoutant que «toutes les procédures liées à ces projets ont été parachèvement au niveau du secteur ministériel». Le ministre a poursuivi que ces projets structurants (port du centre à El Hamdania et projets miniers du phosphate, zinc et fer) étaient à même de «réaliser la prospérité et de créer un nombre important de postes d'emploi». Afin de réaliser la prospérité économique, Benabderrahmane a souligné que les startups constituaient l'un des mécanismes qui seront utilisés par le gouvernement en vue de trouver des ressources alternatives pour l'économie nationale, ajoutant que ces startups «bénéficieront de l'accompagnement, technique et financier, des dispositifs du système financier, sans parler des facilitations et des avantages fiscaux et douaniers. En ce qui concerne la numérisation du secteur

des finances et de l'administration, le ministre a assuré que ce projet sera concrétisé «prochainement», expliquant que cette numérisation permettra de conférer davantage de transparence aux procédures et d'accélérer leur mise en œuvre. «L'Algérie a franchi un grand pas en matière de numérisation», en lançant d'abord la numérisation du secteur des douanes ayant permis aux concernés le retrait par voie électronique de leurs documents, outre la possibilité de s'enquérir des différentes réalisations de l'administration fiscale via internet, a-t-il rappelé. Concernant les budgets définis dans la loi des finances 2021, le ministre a fait savoir que le texte de loi donnait la priorité au budget du secteur de l'Education, classé troisième, suivi par le secteur de la Santé. Quant à l'activité des banques algériennes à l'étranger, le premier argentier du pays a fait état du «parachèvement de toutes les procédures réglementaires relatives à l'ouverture des banques algériennes à l'étranger», annonçant «l'ouverture de filiales de banques algériennes en Afrique au début de l'année prochaine, outre l'inauguration, la semaine prochaine, d'une agence bancaire dédiée exclusivement à la finance islamique.

N. I.

AADL

Ouverture de 15 sites dans 4 wilayas aux souscripteurs pour le choix de leurs logements

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a consacré 15 sites dans 4 wilayas aux souscripteurs concernés par le choix de leur site de logement sur le site web de l'agence le 30 novembre, a indiqué le directeur général de l'agence, Tarek Belaribi. Ces sites sont répartis ainsi: un site dans chacune des wilayas de Blida, Tipasa et Boumerdès, ainsi que 12 sites dans la capitale, qui sont à El Harrach, Reghaïa, Bordj El Bahri, Gué de Constantine, Birtouta, Kheraïcia, Draria, El Achour, Douera, Aïn Benian, Zéralda et Sidi Abdellah. Belaribi a exprimé la détermination de l'Agence à respecter ses engagements envers les souscripteurs, soulignant que poser aujourd'hui la première pierre pour la réalisation des derniers quotas du programme AADL 2 dans la capitale, à l'instar du reste des wilayas du pays, est «la preuve sur les efforts consentis, malgré la situation sanitaire difficile et le problème du déficit foncier». Selon le DG de l'AADL, le déficit foncier a atteint, dans le cadre des programmes AADL, 6800 hectares, au 31 décembre 2019, une assiette foncière à même de contenir plus de 65 000 unités de logement. Ce déficit a été rattrapé, a-t-il soutenu. Dans son allocution à l'occasion de la cérémonie de lancement du dernier quota de logements AADL2 à Alger, en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri et du wali d'Alger, Youcef Cherfa, Belaribi a fait état du lancement des travaux de réalisation de 13 300 logements de type location-vente sur un site de 107 hectares dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, regroupant 6 cités, sur un total de 44 000 unités dont les travaux de réalisation ont été lancés récemment. Plus de 50 milliards de dinars DA ont été consacrés par l'Etat à la réalisation de ce dernier programme et au financement des projets d'aménagement extérieur, a-t-il souligné. Les nouvelles cités seront dotées de postes de police et d'établissements éducatifs, a-t-il poursuivi, citant la réalisation prévue de 3 structures publiques entre complexes éducatifs, centres de santé, postes de police, mosquées et autres. Les souscripteurs aux projets lancés durant le deuxième semestre 2020 auront la possibilité de faire le choix du site, à partir du 30 novembre, via le site électronique de l'Agence.

A. A.

Alger

Des Directions de distribution d'électricité et de gaz à Alger invitent les citoyens à régler leurs factures

Trois Directions de distribution d'électricité et de gaz à Alger (Belouizdad, El Harrach et Sidi Abdellah) ont invité leurs clients à régler leurs factures suite à l'accumulation sensible des créances du fait de la décision de ne pas couper l'alimentation en énergie depuis mars dernier dans le cadre de la conjoncture exceptionnelle imposée par la pandémie Covid-19.

La Direction de distribution d'électricité et de gaz de Belouizdad relevant d'Alger a indiqué, dans un communiqué, que ses créances auprès de ces clients et opérateurs s'élèvent actuellement à 3,286 milliards DA, «un chiffre record que la direction n'a jamais atteint auparavant». En dépit de la situation exceptionnelle que connaît le pays et le monde entier, la Direction s'est engagée à assurer la continuité de l'approvisionnement en gaz et électricité en sus de sa solidarité avec les citoyens à travers une mesure exceptionnelle de suspension des opérations de coupure d'approvisionnement et de recouvrement des factures impayées depuis le mois de mars dernier. «Cette situation, qui a entraîné l'accumulation sensible des créances de l'entreprise, a impacté ses investissements et projets dont la rénovation et la maintenance de ses réseaux d'électricité et canaux de gaz ainsi que le raccordement des agglomérations». À cet égard, la Direction de Belouizdad invite l'ensemble de ses clients à «faire preuve de compréhension et de responsabilité vis-à-vis la situation que traverse l'entreprise en se rapprochant de ses agences commerciales pour régler leurs factures». Les clients peuvent également recourir aux services commerciaux mis à leur disposition dont le e-paiement, mais aussi le paiement par carte bancaire ou par déduction directe via la poste. Les clients peuvent se rapprocher des agences commerciales en vue d'obtenir les tableaux de paiement dont la négociation et le règlement se feront selon le nombre de factures et le montant des créances. De son côté, la Direction de distribution

d'électricité et de gaz d'El Harrach a rappelé dans un communiqué «les mesures audacieuses et responsables» qu'elle a entreprises depuis le début de la pandémie, dont la suspension des opérations de recouvrement des factures impayées depuis le mois de mars dernier, d'autant qu'elle «est une institution de proximité et revêt un caractère de citoyenneté et entretient une relation morale et humanitaire en premier lieu avec ses clients». Cependant, cette situation a entraîné un cumul considérable des créances de la Direction, dépassant 3,783 milliards de DA depuis le début de l'année jusqu'à fin juillet dernier, «un chiffre record» qui empêche la concrétisation de différents projets inscrits dans le cadre du Plan de développement des réseaux d'électricité et de gaz, aussi bien que des différents services prodigués aux clients. Par conséquent et pour assurer la continuité du service public et éviter le cumul des factures de consommation de l'énergie, la Direction de distribution d'El Harrach interpelle «les valeurs citoyennes et le sens de responsabilité collective et individuelle», appelant ses clients à régulariser leurs situations et à s'acquitter de leurs dettes à travers les moyens de paiement et les divers formules qu'elle met à leur disposition (e-paiement ou paiement à distance via le site Web). Les clients peuvent se rapprocher des agences commerciales à l'effet d'obtenir un calendrier de paiement d'un commun accord entre les deux parties, en tenant en compte le nombre des factures impayées et le montant des créances. Pour sa part, la Direction de distribution de Sidi Abdellah a appelé ses clients à



s'acquitter des dettes de leur consommation, rappelant son engagement durant la période de confinement à ne pas procéder à la coupure de l'électricité et du gaz pour les retardataires de règlement de leurs factures. Elle a précisé que ses dettes s'élèvent depuis le début de l'année jusqu'à fin juillet, à 2,5 milliards de DA, alors que les créances des clients ordinaires, représentant la consommation domestique, dépassent 1,3 milliards de DA. Elle a relevé que ce cumul «impactera négativement la cadence du travail de la direction ainsi que son rendement», appelant l'ensemble des clients à payer leurs factures tant à travers les agences commer-

ciales de Douéra, Zéralda et Sidi Abdellah que par voie de paiement électronique ou via les agences postales. La Direction de distribution de Sidi Abdellah a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation sur la mauvaise utilisation du gaz, ayant touché près de 15 000 nouveaux clients depuis début 2020, soulignant que le nombre global de ses clients bénéficiaires de ce service a atteint 60 615 clients à travers les communes sous sa compétence, à savoir Rahmania, Mahelma, Tessala El Merdja, Douéra, Souidania, Staoueli et Zéralda.

Houda H.

Boumerdès

Prévision d'une baisse de 50% dans la production d'olives et d'huile d'olive

Les services de la direction de services agricoles (DSA) de Boumerdès s'attendent, durant cette saison, à un net recul dans la production oléicole, estimé à près de 50%, comparativement à la campagne écoulée. «Les indicateurs de production enregistrés, à ce jour, augurent d'une baisse sensible dans la production d'huile d'olive et d'olives attendue pour cette campagne 2020/2021», affirme Samir Zaouche, en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'olivier, abritée par le village Ghemrassa des Issers, à l'est de Boumerdès. «La wilaya s'attend à engranger une récolte de près de 80 000 quintaux d'olives et de plus d'un million de litres d'huile d'olive, cette saison, contre 160 000 q d'olives et plus de deux millions de litres d'huile d'olive produits, durant la campagne écoulée. Plusieurs facteurs réunis sont à l'origine de ce recul de la production, qui impactera négativement sur les cours de l'huile d'olive, a-t-il ajouté, citant particulièrement le phénomène de l'alternance saisonnière, qui veut qu'à bon an succède mal an, outre le manque des précipi-

tations pluviales, ajouté aux maladies de l'olivier et autres insectes nuisibles. Selon des données fournies par la DSA, la culture oléicole à Boumerdès est majoritairement à caractère familial. Elle est concentrée dans les zones montagneuses, dont la commune réputée de Beni Amrane, outre Afrir, Taouarga, Souk El Had, Chaabet El Aneur, Dellys, et Sidi Daoud. L'oléiculture occupe une surface globale de 8300 ha plantée de 800 000 oliviers, dont une grande majorité sous forme de vergers familiaux producteurs, avec une moyenne d'au moins 100 oliviers par verger. La manifestation, organisée à l'initiative de la DSA, a englobé une campagne de sensibilisation en direction des agriculteurs, sur les méthodes de culture de l'olivier, l'usage des produits phytosanitaires, l'élagage des arbres et la récolte du produit, suivie d'une opération de culture de plants d'oliviers au village Ghemrassa. L'opportunité a, également, donné lieu à une visite d'un nombre d'huileries, où les visiteurs ont pu s'enquérir des différentes étapes de production de l'huile d'olive.

● Mise en service prochaine de 66 forages

Un total de 66 forages d'une capacité globale de 80 000 m³/jour seront mis en service prochainement à Boumerdès afin de satisfaire les besoins en eau potable des populations à travers la wilaya. La chargée de communication de l'ADE, Amel Zioui, a indiqué que ces 66 forages seront mis en service au titre d'un plan de wilaya destiné à assurer la disponibilité de cette ressource aux habitants de la wilaya. Ce même plan a été arrêté suite à la baisse du niveau d'eau des barrages en raison de la faible pluviométrie. Il sera ainsi procédé à la mise en service de 25 forages d'une capacité totale de 30 000 m³/jour. Pour le reste, il s'agit de la

réhabilitation et de l'équipement de 28 autres d'une capacité globale de 34 000 m³/jour et du remplacement de 13 autres forages d'une capacité de 13 000 m³/jour. Un comité technique composé de l'ADE et des services compétents de la wilaya, a été mis sur pied pour suivre sur le terrain l'exécution de ce plan d'urgence et veiller à la réception dans les meilleurs délais, afin de répondre aux besoins des populations en eau potable, a signalé Mme Zioui. Ce même comité est également chargé de garantir un environnement de travail adéquat pour la concrétisation de ce programme en dégageant des solutions aux problèmes d'oppo-

sition de particuliers. La wilaya de Boumerdes produit plus de 245 000 m³ d'eau potable/jour à travers la mobilisation de diverses ressources (forages, barrages, station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet). Sur ce volume produit quelque 220 000 m³ sont distribués quotidiennement soit une dotation moyenne de 230 litres d'eau par jour et par habitant. Cette quantité d'eau produite permet d'alimenter 175 000 abonnés sur un total de 900 000 habitants. La différence, soit environ 79 000 habitants qui ne sont pas des abonnés de l'ADE, s'approvisionnent en eau de diverses manières.

Blida

Près de 350 hectares de couvert végétal ravagés par les feux durant l'été dernier

Près de 350 ha de couvert végétal ont été ravagés par les flammes, dans la wilaya de Blida durant l'été dernier, a indiqué la conservatrice locale des forêts Dalila Benani. Cette même responsable a observé que «la majeure partie de ces 350 ha de végétation détruite par les feux est représentée par des maquis», en relevant que ces pertes en «végétations sont quasiment les mêmes que celles enregistrées durant l'année dernière». Mme Benani a salué les «efforts consentis par les gardes forestiers et de la protection civile, et par les associations locales de chasse, pour l'extinction des feux et l'empêchement de leur propagation, ce qui a permis de limiter les pertes en matière de ressource forestière». Sur un autre plan, elle a dévoilé la mise au point d'un plan pour la plantation de près de 504.000 plants d'arbres, dans le cadre de la grande campagne nationale de reboisement «Qu'il le plante», lancée le 21 novembre courant pour se poursuivre jusqu'au 31 mars prochain. Cette campagne, touchera la totalité des régions montagneuses de la wilaya, particulièrement celles touchées par les incendies. Elle porte sur la plantation de pins, caroubiers, eucalyptus, pistachiers et noisetiers, a ajouté Dalila Benani, qui a signalé que ce type d'essences forestières est de «nature à encourager les habitants des montagnes à y rester, tout en améliorant leurs revenus».

Tizi-Ouzou

Enregistrement de 96 cas de violence contre les femmes en dix mois

Quelque 96 affaires de violence contre les femmes ont été enregistrées à Tizi-Ouzou par les services de la sûreté de wilaya, entre janvier et octobre passés. Sur ces 96 affaires traitées par la brigade de protection des personnes vulnérables, 84 sont liées aux coups et blessures volontaires et 7 aux mauvais traitements et le reste ayant trait à d'autres formes de violence. Douze individus présumés impliqués dans ces affaires, a été présenté au Parquet dont sept ont été mis en détention préventive, cinq placés sous

contrôle judiciaire. Durant l'année 2019, ladite brigade avait traité 125 affaires de violence contre les femmes, dont 96 affaires ayant trait aux coups et blessures volontaires, 20 aux mauvais traitements par les parents ou le reste des membres de la famille. Au titre de ces 125 affaires enregistrées, neuf individus présumés impliqués dans ces formes de violence avaient été présentés aux instances judiciaires compétentes. Ces présentations s'étaient soldées par la mise en détention préventive de deux d'entre eux, la

mise sous contrôle judiciaire de six autres, alors que le neuvième avait bénéficié de la liberté provisoire. En outre, 116 dossiers judiciaires avaient été transmis au parquet compétent. À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre les violences faites aux femmes, (25 novembre), la Sûreté de wilaya a rappelé qu'elle «veille à prévenir et à protéger les femmes contre toute forme de violence faite à leur égard, à travers la Brigade de protection des personnes vulnérables».

K. T.

Constantine

Près de 100 femmes victimes de violence prises en charge par la DASS en 2020

Près de 100 femmes victimes de violence ont été prises en charge en 2020 dans la wilaya de Constantine par la cellule d'écoute de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), a-t-on appris d'une responsable de ce secteur.

Ces femmes, qui ont fait l'objet d'agressions physiques, psychologiques et sexuelles, ont bénéficié d'une assistance prodiguée par des professionnels, à savoir des psychologues, des sociologues, des éducateurs spécialisés, des médecins et des juristes, a précisé la chef du service de la famille et de la cohésion sociale auprès de la DASS, Farida Abbas, en marge de la célébration de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes (25 novembre de chaque année). Le nombre de femme violentées et agressées, dont la majorité mariées ou divorcées avec de nombreux enfants à charge subit les affres des difficultés sociales, a été enregistré depuis le début de l'année en cours, qui a également fait part de l'assistance gratuite d'un avocat. La plupart des personnes qui exercent des violences contre les femmes sont des

membres de leur même famille. En matière de prise en charge des femmes violentées, l'ensemble des concernées a été pris en charge dans des structures sociales appropriées gérées par le secteur de la solidarité et de la famille, ou insérées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, pour les femmes en difficultés sociales, du moins pour les personnes possédant le niveau requis, a affirmé Farida Abbas.

La cellule d'écoute de la DASS a pour mission «d'orienter et d'accompagner psychologiquement et socialement des femmes abandonnées, les mères célibataires ou battues, violées et harcelées par leurs conjoints ou leur entourage». La cellule d'écoute est venue en aide, depuis son installation fin 2012, à pas moins de 1019 femmes dont environ 100 personnes dénombrées durant l'année en cours.

M. El Hadi



M'sila

L'hôpital de Magra doté d'une cuve d'oxygène médical

Le wali de M'sila, Abdelkader Djellaoui, a affirmé que l'hôpital de la ville de Magra (M'sila), situé à 60 km du chef-lieu de wilaya, sera doté d'une cuve d'oxygène médical afin d'assurer la prise en charge des cas urgents, notamment les patients atteints de la Covid-19. S'exprimant lors des travaux de la session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée à l'étude et au débat autour du budget préliminaire de l'année 2021, le responsable a indiqué que des «contacts sont actuellement en cours dans le but d'acquiescer un réservoir d'oxygène au profit de l'hôpital de la ville de Magra, contraint actuellement à recourir aux bouteilles d'oxygène uniquement pour assurer la ventilation des personnes en détresse respiratoire ou souffrant de problèmes de santé urgents». Le chef de l'exécutif local a également assuré que la wilaya de M'sila est prête, dans le cadre de la lutte

contre le Covid-19, à prendre en charge les cas urgents au sein des établissements de santé de Boussaâda, Sidi Aissa, Ain El Melh et M'sila, dotés de réservoirs d'oxygène médical pour éviter toute pénurie potentielle de cette substance vitale requise par les cas médicaux urgents. Faisant part, en outre, de son mécontentement concernant l'application du protocole sanitaire dans les écoles, visant à lutter contre la propagation du coronavirus, le wali a mis l'accent sur la «nécessité de se conformer au protocole sanitaire pour éviter de recourir à des mesures plus rigoureuses pouvant aller jusqu'à la fermeture de certains établissements scolaires». Par ailleurs, le responsable a rappelé que la wilaya de M'sila a enregistré «321 cas de Covid-19 et 33 décès» depuis le début du mois de novembre.

M. Toumi

● Distribution «prochaine» de 5221 logements

Pas moins de 5.221 logements, toutes formules confondues, seront distribués dans la wilaya de M'sila «avant la fin de l'année en cours», ont indiqué, les services de la wilaya. Réparti sur 15 communes, ce quota de logements permettra d'atténuer la crise de logement, répondre à la demande en la matière et réduire le taux d'occupation par logement. Les travaux de construction de ces logements sont parachevés, soulignant que le raccordement de ces unités aux divers réseaux (AEP, assainissement, électricité et gaz) est en cours afin de les remettre aux bénéficiaires «avant la fin de l'année

en cours». Un autre quota évalué à 9.648 logements toutes formules confondues dont 3.985 logements publics locatifs et 580 aides à la construction de l'habitat rural, est actuellement en chantier, a fait savoir la même source ajoutant que la wilaya a bénéficié au titre de l'exercice 2020/2021 d'un programme de logement estimé à 8376 unités. Pour rappel, il a été procédé depuis début 2020 à la distribution de 6.051 logements localisés dans les communes de M'sila, Berhoum, Chelal, Ouled Madhi, Sidi Ameur, Mena et Ain El Hadjel.

M. T.

Sétif

Ouverture d'un laboratoire privé de dépistage du Covid-19 dans la commune de Aïn Oulmène

Un laboratoire privé consacré au dépistage du Covid-19 a ouvert mercredi dans la commune d'Aïn Oulmène, au Sud de Sétif. S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture de ce laboratoire, Sami Belgharbi, spécialiste en microbiologie, supervisant les analyses de dépistage du coronavirus, a affirmé que cette structure est équipée des derniers appareils de dépistage du SARS-Cov-2 permettant de réaliser 250 analyses par jour. De son côté, le chef du service des activités sanitaires à la direction de la santé et de la wilaya de Sétif, Dr. Mourad Sanna, a assuré que «ce laboratoire réduira la pression sur les laboratoires du chef-lieu et mettra fin aux déplacements des patients de la région Sud vers la ville de Sétif, permettant ainsi de réduire le temps d'obtention des résultats des analyses et lutter contre la circulation du virus». Pour sa part, la directrice du laboratoire et spécialiste en hématologie, Dr Meriem Djilani, a fait état de l'existence de contacts avec les services de la daïra d'Aïn Oulmène en vue de la prise en charge des nécessiteux de la région à des prix symboliques. Elle a également fait savoir que le laboratoire proposera des prestations au profit de 3 daïras (Aïn Oulmène, Aïn Azal et Salah Bey), lesquelles renferment 13 communes. Avec la mise en service de ce laboratoire, la wilaya de Sétif dispose désormais de 2 laboratoires privés de dépistage du coronavirus d'une capacité chacun de 250 analyses par jour et de 2 laboratoires publics, l'un au niveau du CHU Mohamed Abdenour Saâda et l'autre au niveau du Centre de cancérologie El Bez, tous deux d'une capacité de dépistage quotidienne similaire. La direction locale de la santé a consacré, par ailleurs, un laboratoire à caractère social et humanitaire pour le dépistage, le cas échéant, du coronavirus chez les personnes décédées afin d'accélérer les procédures d'inhumation, a ajouté M. Sanna.

Annaba

Le Centre hospitalo-universitaire reçoit trois nouveaux respirateurs artificiels

Le Centre hospitalo-universitaire d'Annaba a été renforcé mercredi par la réception de trois (3) respirateurs artificiels destinés à l'amélioration de la prise en charge des malades Covid-19 notamment, a-t-on appris au cours de la cérémonie de remise de ces

équipements tenue au siège de la wilaya en présence du chef de l'exécutif local, Djamel Eddine Berimi. L'acquisition de ces équipements de respiration artificielle remis par la section de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), a nécessité un financement de

12 millions de dinars, a-t-on indiqué. L'occasion a été mise à profit pour insister sur l'importance d'intensifier les efforts de solidarité afin de faire face à la pandémie et garantir une meilleure prise en charge des personnes atteintes. Six équipements simi-

lares seront réceptionnés «dans les prochaines semaines» pour renforcer les capacités des unités chargées de la prise en charge des malades Covid-19 de la wilaya de Annaba, ont indiqué les responsables locaux du secteur de la santé.

Biskra

Mobilisation de près de 32 000 hectares pour la céréaliculture

Près de 32 000 hectares de terres agricoles seront réservés dans la wilaya de Biskra à la céréaliculture, au titre de la saison agricole 2020/2021, a-t-on appris, auprès du chef du service de régulation de la production et soutien technique à la direction des services agricoles (DSA), Mohamed Mouadaa. Aussi, 8000 hectares de cette superficie seront emblavés de blé dur, 6000 ha de blé tendre et le reste d'orge et d'avoine, a précisé le même responsable qui a relevé que 200 ha seront consacrés à la cultu-

re intensive de semences de céréales pour répondre aux besoins de producteurs locaux dont une partie est couverte par la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS). Les emblavures ont déjà débuté dans les localités orientales de la wilaya, dont Zéribet El Oued et Aïn Naga et devront commencer ultérieurement dans les localités du nord et de l'ouest de la wilaya, à l'instar des périmètres de Loutaya, Doucène et Ouled Djellal. L'irrigation de ces terres est assurée à partir des eaux souter-

raines ainsi que des eaux des barrages de Foug El Ghorza (Sidi Okba) et de la Fontaine des gazelles (Loutaya), selon encore M. Mouadaa, qui a noté que les céréaliculteurs sont orientés à recourir aux techniques d'irrigation économes en eau. Durant la saison agricole précédente, la wilaya de Biskra a produit une récolte record ayant excédé un million de quintaux dont 500 000 q de blé dur, 200 000 q de blé tendre et 300 000 q d'orge et d'avoine.

Vaccination contre la grippe saisonnière

21 000 personnes déjà vaccinées à Oran

Quelque 21 000 personnes ont été vaccinées contre la grippe saisonnière dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris du chargé de communication à la Direction de la santé et de la population (DSP).

«Nous avons reçu un premier lot de 21 000 doses sur deux fois, 7000 puis 14 000 qui ont été épuisées dès les premiers jours de la campagne. Nous nous attendons à recevoir très prochainement un dernier lot de 19 000 doses», a indiqué Youcef Boukhari. La wilaya d'Oran s'est vu attribuer un quota global de 40 000 doses pour prémunir les sujets vulnérables et essentiellement les malades chroniques, les femmes enceintes et les personnes âgées. Le premier lot de vaccins a concerné uniquement les cas les plus urgents que sont les malades chroniques et les femmes enceintes, a-t-il souligné,

ajoutant que les besoins sont estimés par la DSP en matière de vaccination à 100 000 doses. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière s'étalera sur toute la période automne-hiver, selon les recommandations du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. En plus de sa distribution dans ces centres relevant des établissements publics de santé, le vaccin antigrippal est également vendu dans les officines pharmaceutiques avec un remboursement à 100% pour les malades atteints de pathologies chroniques, détenant la carte Chifa.

Lehouari K.



Le CHU d'Oran mobilise trois services pour la prise en charge des cas covid-19

La direction du centre hospitalier universitaire (CHU) d'Oran vient de mobiliser trois services avec une capacité de 200 lits pour la prise en charge du flux des malades covid-19 suite à la récente recrudescence de la pandémie. Selon le chargé de communication du CHU d'Oran, Kamel Babou, il s'agit du service pneumologie A avec 50 lits, pneumologie B avec 56 lits, oncologie avec 70 lits, en plus de 15 au niveau de la consultation covid-19 (au service d'oncologie) et neuf lits de réanimation au niveau de la réa-covid, aménagée au service des urgences. Le servi-

ce de chirurgie général, mobilisé le 12 novembre pour la prise en charge des cas covid, a été désinfecté et remis à son activité initiale, ajoutant que les patients du service d'oncologie ont été transférés, quand à eux, à d'autres services, comme le service de médecine interne. Ces 200 lits sont branchés à des points d'oxygène, ce qui signifie la possibilité de prendre en charge les détresses respiratoires, alors que les neuf lits de réanimation seront réservés aux cas les plus graves, les intubés en l'occurrence. Le taux d'occupation des lits au niveau de l'unité covid au CHU

d'Oran ne dépasse pas les 40% et tout le personnel médical de l'établissement a été impliqué dans le programme des gardes, a souligné M. Babou, affirmant que la prise en charge se passe dans de bonnes conditions. Cette nouvelle programmation du travail, permet de soulager l'équipe médicale du service des maladies infectieuses qui a endossé la tâche de la prise en charge de la Covid-19 depuis le début de la pandémie d'une part, et de former les autres équipes médicales sur la prise en charge de la pathologie, d'une autre part.

L. K.

Tlemcen

Un programme pour renforcer l'AEP au profit de six communes

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Tlemcen a entamé la concrétisation d'un programme urgent pour renforcer l'alimentation en eau potable au profit de six communes, au niveau du couloir ouest de la wilaya. Le programme prévoit un transfert quotidien de 20 000 m³ d'eau de la station de dessalement d'eau de mer de la commune de Honaine vers les réservoirs principaux des villages de «Sidi Abderrahmane» dans la commune de Nedroma et de «El-Hashas» (commune d'Ain Kebira), au profit des communes de Fillaoucen, Djebala, Tianent et Dar Yaghmoracen, qui s'approvisionnaient à partir du barrage de Beni Bahdel et du bassin de Zouïa dans la commune de Beni Boussaïd, a indiqué le directeur de wilaya des ressources en eau par intérim, Belaïd Rachid. La concrétisation de ce programme, doté d'une enveloppe budgétaire globale de 3,7 milliards de dinars, a été entamée dernièrement. Le programme porte essentiellement sur la réalisation d'un

réseau de canalisations sur une longueur de 40 kilomètres, ainsi que sur la pose de plusieurs pompes. Les quantités d'eau exploitées par les six communes à partir du bassin de Zouïa et du barrage de Beni Bahdel, seront orientées vers les communes de Ghazaouet, Souahlia, Souani, Bab El Assa, Souk Tlata, M'sirda Fouaga, Marsat Ben M'hidi et Beni Boussaïd, selon la même source. M. Belaïd a, en outre, indiqué que ce programme couvrira les besoins des habitants des communes concernées, en attendant d'autres opérations devant être programmées à l'avenir pour en finir avec tous les points noirs et qui prévoient notamment la rénovation des canalisations anciennes et la réalisation d'autres nouvelles, à travers les communes qui connaissent un manque en AEP, en raison de l'arrêt de la station de dessalement de la commune de Souk Tlata suite à une panne et la baisse du niveau du barrage de Beni Bahdel de plus de 60%.

Tissemsilt

Objectif de 170 ha de terres irriguées au périmètre du barrage de Meghila

Un objectif est tracé pour atteindre une surface de 170 hectares de terres agricoles irriguées au périmètre du barrage de Meghila dans la commune de Layoune (Tissemsilt) lors de l'actuelle campagne agricole 2020-2021. Abbès Badaoui a souligné, lors d'une visite d'inspection à ce périmètre, que la Direction des services agricoles (DSA) table sur un objectif de 170 ha de terres agricoles utilisant l'irrigation d'appoint dans ce périmètre s'étendant sur une superficie globale de 900 ha. Le même responsable a incité les agriculteurs de la wilaya à adhérer à la démarche pour développer et augmenter la superficie des

terres irriguées dans ce périmètre, qui «reste actuellement loin des aspirations». Le wali a également exhorté les agriculteurs à s'organiser dans des corporations et des coopératives en vue de bénéficier des eaux du barrage de Meghila destiné principalement à l'irrigation agricole notamment d'appoint pour ceux qui désirent investir dans les grandes cultures ou diversifier le produit agricole dans la région. Il a insisté devant les responsables du secteur agricole sur l'accompagnement des agriculteurs sur le terrain et à toutes les étapes, tout en exprimant son mécontentement quant à l'exploitation de 50 % seulement du péri-

mètre irrigué à partir du barrage de Meghila. Par ailleurs, Abbès Badaoui a mis l'accent sur la nécessité d'assainir le foncier agricole surtout pour les exploitations agricoles qui n'utilisent pas les terres agricoles limitrophes aux ouvrages hydriques de la région. Le wali a écouté, lors de cette visite, les préoccupations des agriculteurs activant au niveau du périmètre irrigué du barrage de Meghila, ayant trait notamment à l'éloignement de cette infrastructure hydrique de leurs terres, au volume d'eau insuffisant réservé à l'irrigation et s'est engagé de les résoudre dans les brefs délais.

Saïda

Plantation de 2500 arbustes pour renforcer la ceinture verte

L'Office national d'assainissement (ONA) a initié, à Saïda, une opération de plantation de 2500 arbustes pour renforcer la ceinture verte. L'opération, menée dans la région de Sfid (commune de Sid Ahmed), a été marquée par la mise en terre d'arbres de pin d'Alep connu pour sa résistance à la désertification sur une superficie de 4 hectares, avec la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, d'agents de la Conservation des forêts et des représentants de la société civile. Le directeur régional de l'ONA de Saïda, Abdelaziz Belkhamis, a indiqué, que l'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la bande verte dans le tronçon s'étendant de Saïda à El Bayadh. Et de souligner que l'Office a mobilisé tous les moyens nécessaires pour la réussite de l'opération qui vise à régénérer le couvert végétal dans cette région et par conséquent préserver l'environnement et l'écosystème. À rappeler que 83 000 arbustes de pin d'Alep ont été plantés samedi dernier dans les forêts de Sid Ahmed Egg (Saïda) et de Tazgalt (Ouled Khaled), dans le cadre de la campagne nationale de reboisement.

Mascara

Raccordement de 81 groupements d'habitat rural aux réseaux d'électrification et de gaz

Pas moins de 66 groupements d'habitat rural des zones d'ombre dans la wilaya de Mascara ont bénéficié, récemment, de raccordement au réseau d'électrification rurale et 15 autres au réseau de gaz naturel. En effet, 66 groupements d'habitat rural répartis à travers 29 communes ont été raccordés au réseau d'électrification rurale, à la faveur d'un projet financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour une enveloppe financière de 390 millions de dinars, ce qui permet à leurs populations de bénéficier de l'électricité sans endommager leurs appareils électroménagers, comme c'était le cas auparavant. La cellule d'information de la wilaya a signalé que 15 groupements d'habitat rural répartis sur 11 communes ont bénéficié du raccordement au réseau de gaz naturel au titre de la même Caisse pour un investissement de 380 millions de dinars. Ces projets ont permis d'augmenter le taux de couverture au gaz naturel dans la wilaya de Mascara à 85 % et celui d'électrification rurale dans les zones rurales à 99 %.

Mostaganem

Plus de deux milliards de dinars pour le raccordement de la zone industrielle de Bordjia aux réseaux d'électricité et de gaz

Une enveloppe financière de 2,3 milliards de dinars a été consacrée pour le raccordement de la zone industrielle de Bordjia (Mostaganem) aux réseaux de l'énergie électrique et de gaz naturel, dans le cadre du programme gouvernemental d'aménagement des nouvelles zones industrielles. Les travaux portant sur l'amenée d'électricité de haute tension ont été confiés dernièrement à la Société algérienne de gestion du réseau de transport d'électricité (filiale du groupe Sonelgaz), qui devra raccorder la zone industrielle à Hassiane (sud de Mostaganem) à partir du poste de transfert d'El Mactaa (commune de Fornaka) sur une distance de 23 kilomètres et du transformateur électrique de Sirat. Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahya a instruit l'entreprise de réalisation, lors d'une réunion consacrée mardi aux projets d'aménagement de la zone industrielle de

Bordjia, de coordonner avec les responsables locaux mais aussi avec la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Mostaganem) et les services de la Direction de l'énergie pour lancer les travaux de réalisation et de mise en place des chantiers et la livraison du projet avec ses deux lignes dans les plus brefs délais. Les travaux d'aménagement de cette zone industrielle, portant notamment sur l'ouverture de pistes, le revêtement des chaussées, le raccordement à l'eau potable, l'extension des canalisations d'assainissement et la protection contre les inondations, ont atteint un taux d'avancement de 75 %. La superficie du parc industriel de Bordjia est de 670 hectares scindés en deux zones industrielles à savoir «Bordjia 1» (465 assiettes foncières) et «Bordjia 2» (427 autres) pour la création de 40 000 emplois à court et moyen termes.

Le chocolat rendrait plus intelligent, selon la science

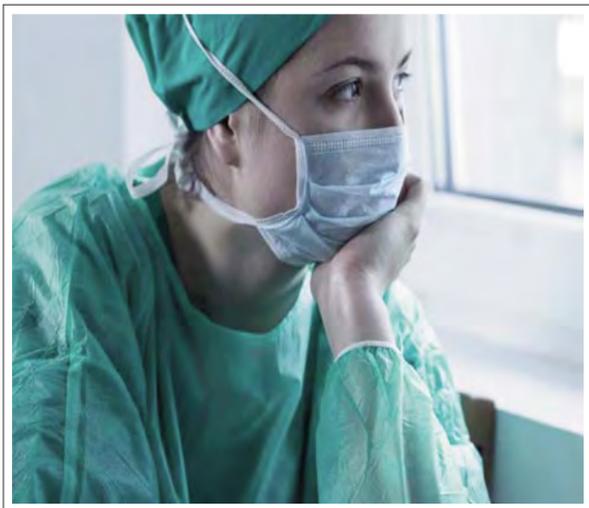
Vous cherchez une bonne raison de manger plus souvent du chocolat ? En voici une ! Selon une récente étude britannique, consommer des aliments à base de fève de cacao permettrait d'augmenter les capacités cognitives et d'améliorer l'oxygénation du cerveau. Pendant l'hiver, il est agréable de se réchauffer avec un bon chocolat chaud en rentrant du travail. Le chocolat est connu pour ses propriétés toniques et euphorisantes, mais il aurait également un effet positif sur les facultés cognitives. Les fèves de cacao contiennent de grande quantité de polyphénols, des molécules organiques de la famille des flavanols. Selon une nouvelle étude britannique publiée dans la revue *Scientific Reports*, les régimes riches en polyphénols permettent de lutter contre le vieillissement des cellules cognitives.

Les scientifiques de l'Université de Birmingham (Royaume-Uni) ont recruté 18 hommes âgés de 18 à 45 ans. Les participants étaient tous en bonne santé sans aucun antécédent cardiovasculaire, cardiaque, respiratoire ou trouble de la coagulation sanguine. Pour les besoins de l'étude, les chercheurs ont préparé deux boissons à base de cacao et ils ont divisé les volontaires en deux groupes. Le premier a reçu une boisson enrichie en polyphénols et le second, une autre boisson moins riche. Une partie des sujets a reçu des placebos de façon aléa-

toire. Deux heures plus tard, les participants ont été soumis à deux tests. Lors du premier examen, les sujets ont réalisé un exercice de respiration dans un air composé à 5% de CO₂ (dioxyde de carbone). Le but de ce test ? Observer l'augmentation de l'oxygénation du cerveau en cas d'hypocapnie, une hausse du volume du CO₂ présent au niveau sanguin. Résultats : les mêmes régions du cerveau ont été oxygénées pour tous les participants. Cependant, il y a eu une différence concernant la durée nécessaire pour atteindre le même niveau d'oxygénation pour les deux groupes. Pour les participants qui ont ingéré la boisson riche en polyphénols, il a fallu environ 3 minutes pour atteindre 90% de l'oxygénation maximale du cerveau. Quant au second groupe, quatre minutes ont été nécessaires pour atteindre l'oxygénation maximale. Pour le second examen, les scientifiques ont préparé un test cognitif appelé «double Stroop», qui a étudié l'aptitude du cerveau à se concentrer sur une information importante sans prêter attention aux informations parasites. Les chercheurs ont donc observé le temps de latence des participants pour répondre aux questions posées. Selon les chercheurs, les participants qui ont bu la boisson riche en polyphénols ont répondu plus vite que les autres. Le chocolat aurait donc un impact positif sur les capacités cognitives.



Covid-19 : une étude s'inquiète du stress post-traumatique développé par certains malades



Une étude menée au CHU de Lille (France) révèle que 33% des patients suivis durant la première vague se sont retrouvés en état de détresse psychologique après le diagnostic.

Près d'un an après l'écllosion de l'épidémie de Covid-19, les études sur l'impact psychologique de la maladie se multiplient, notamment au sujet des patients qui ont vécu la douloureuse épreuve d'un passage en service de réanimation. Et si les statistiques nationales manquent encore, le CHU de Lille a mené une vaste enquête auprès des malades hospitalisés dans l'établissement du Nord. Cette étude a été réalisée sur 180 malades en collaboration avec le Centre national de ressources et de résilience et dont les résultats ont été dévoilés dans les colonnes du Parisien. Elle révèle que 33% des patients suivis à l'hôpital de Lille durant la première vague de l'épidémie, au printemps, ont connu un état de détresse psychologique après le diagnostic de la maladie. 7% ont développé, un mois plus tard, un syndrome de stress post-traumatique.

«On se rend compte aujourd'hui que le pourcentage de stress post-traumatique est aussi élevé que lors des grandes catastrophes naturelles», indique au quotidien la psychiatre Mathilde Horn. «À Lille, les plus touchés, ce sont les patients

avec des antécédents psychiatriques et ceux qui sont passés par la réanimation, d'où la nécessité des thérapies. Certains, en bonne santé, se sont retrouvés du jour au lendemain exposés à la mort, tout à coup, ils ont pris conscience de leur vulnérabilité. C'est extrêmement violent», explique-t-elle.

Anxiété, dépression...

D'après une étude américaine publiée dans le magazine *The Lancet Psychiatry* le 9 novembre, dans les trois mois suivant l'infection au Covid-19, 18% des patients développeraient des symptômes de type anxiété et dépression. Les patients ayant été hospitalisés en réanimation seraient davantage sujets au syndrome de stress post-traumatique, un trouble lié à un événement traumatisant, souvent lié à une confrontation avec la mort. «Hors Covid, une revue de la littérature a établi qu'un patient sur quatre développe un trouble de stress post-traumatique après un séjour en réanimation. Ce contexte réunit tous les facteurs de risque, à commencer par la peur de mourir, qui est à la base du trauma», souligne la psychiatre Coraline Hingray auprès du Monde.

YouTube teste un bouton timestamp pour les commentaires

Les commentaires sont une part très importante d'une plate-forme comme YouTube. Ceux-ci permettent aux spectateurs de donner leur avis, d'échanger avec les créateurs de contenu. YouTube cherche à les étoffer au maximum. Des plates-formes comme Soundcloud disposent de fonctionnalités très intéressantes permettant de voir un timestamp lors de la lecture d'une chanson. À partir de là, les utilisateurs peuvent décider ou non de laisser des commentaires liés à un timestamp donné. C'est très pratique dans la mesure où cela permet de contextualiser davantage le propos. Un commentaire associé directement à un timestamp permet de situer exactement, précisément, le moment que l'on évoque. Parfait pour laisser un commentaire sur une partie précise d'une chanson, par exemple. YouTube voudrait faire de même. Si YouTube permet bel et bien aux utilisateurs de laisser des commentaires avec des timestamps, il peut être parfois difficile d'obtenir ces timestamps. Et tous les utilisateurs ne prennent pas nécessairement le temps de le faire, la majorité se contentant d'indiquer de manière purement textuelle le temps auquel ils font référence. Cela pourrait changer dans un futur relativement proche. En effet, selon un document d'aide, il semblerait que

YouTube teste actuellement un bouton timestamp permettant aux utilisateurs de laisser des commentaires à un endroit précis d'une vidéo.

Une nouveauté bien pratique, assurément

Selon le document en question : «Nous testons actuellement un moyen plus facile d'ajouter un timestamp vidéo au moment exact que vous regardez lorsque vous commentez une vidéo. Les gens qui ont accès à ce test verront une nouvelle icône lorsqu'ils rédigent leur commentaire, appuyer dessus ajoutera automatiquement le timestamp courant de la vidéo (sans avoir à l'ajouter manuellement !).» YouTube travaille depuis quelque temps à contextualiser davantage ses vidéos. Tout récemment, la plate-forme annonçait tester aussi la mise en place d'une fonctionnalité de génération automatique des chapitres, via intelligence artificielle. Si l'expérimentation est concluante, cela permettra aux utilisateurs de naviguer bien plus facilement dans toutes les vidéos de la plate-forme, et les créateurs de contenu n'auront plus à le faire manuellement.



Une étude britannique dévoilait la fréquence à laquelle la plupart des gens lavent leur pyjama



Saviez-vous que votre pyjama était susceptible de favoriser certaines infections ? Et pour cause, ce dernier peut s'avérer être un nid à bactéries ! Qu'il soit en soie, en velours ou en coton, il peut vous exposer au risque de cystite notamment. «Le staphylocoque doré peut causer des infections s'il entre en contact avec une plaie. Et la bactérie E. Coli peut engendrer des cystites si elle atteint le canal urinaire», expliquait le professeur Sally Bloomfield, à l'origine d'une étude britannique (2015) qui dévoilait la fréquence à laquelle la plupart des gens lavent leur pyjama. Croyez-le ou non, elle a révélé que les hommes attendent en moyenne 13 nuits pour changer de pyjama, tandis que les femmes passent 17 nuits dans les mêmes vêtements nocturnes. Et pour cause, 54% des femmes affirment avoir tellement de pyjamas différents qu'elles «omettent» de les laver régulièrement. De leurs côtés les hommes sont 73% à s'imaginer que la lessive n'est pas leur problème. Face à ces résultats édifiants, la chercheuse, qui est aussi présidente du Forum scientifique international sur l'hygiène de la maison (IFH) nous met en garde. «Les pyjamas sont contre votre peau. Vous perdez les cellules de la peau à un rythme important tout le temps. Ils regorgent de micro-organismes. Nous avons tous des organismes cutanés et intestinaux qui ne sont générale-

ment pas nocifs pour notre peau et nos intestins. Mais s'ils se retrouvent au mauvais endroit, ils peuvent causer des problèmes. Beaucoup d'entre nous sont porteurs de bactéries staphylocoques, qui peuvent provoquer des infections si elles se coupent et se meurtrissent», explique le Professeur Sally Bloomfield.

Le *Staphylococcus aureus* est, en effet, une cause fréquente d'infections cutanées, comme le pied d'athlète. En outre, les bactéries fécales, telles que E. coli, auxquelles peut vous exposer votre pyjama, causent parfois des maux d'estomac. «Nous sommes tous porteurs de la bactérie E. Coli dans nos intestins. Encore une fois, la plupart des souches ne sont pas nocives. Mais si elles pénètrent dans les voies urinaires, elles peuvent provoquer une infection. Cela provoquerait une cystite (une infection des voies urinaires)», alerte encore la Professeur Bloomfield.

Lavez vos pyjamas une fois par semaine

Sally Bloomfield recommande ainsi de laver pyjama et draps environ une fois par semaine. Les vêtements devraient être lavés à 60°C ou à 40°C avec un produit contenant de l'eau de javel d'oxygène actif, afin d'éliminer et de détruire les bactéries.

Etats-Unis

Le Président américain dit qu'il quittera la Maison-Blanche si la victoire de Biden est officiellement confirmée

Le Président américain, Donald Trump, a dit jeudi qu'il quitterait «bien sûr» la Maison-Blanche si la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle était officiellement confirmée, tout en répétant qu'il pourrait ne pas reconnaître sa propre défaite.

Interrogé sur le fait de savoir s'il quitterait la Maison-Blanche en cas de vote du collège des grands électeurs confirmant la victoire du démocrate, le républicain a dit : «Bien sûr que je le ferai. Et vous le savez». Mais «s'il le font, ils feraient une erreur», et «ce sera quelque chose de très dur à accepter», a-t-il ajouté. «Il y a eu une fraude massive», a-t-il dit encore une fois à propos du résultat de l'élection, sans apporter de preuve. C'est la première fois que Donald Trump répondait à des questions de journalistes depuis l'élection du 3 novembre. Depuis cette date, il a martelé que l'élection avait été truquée, et a multiplié les procédures judiciaires dans

plusieurs Etats, toutes rejetées. Lors de son point presse de jeudi, jour férié de Thanksgiving, M. Trump a estimé que l'infrastructure électorale des Etats-Unis était «comme d'un pays du tiers-monde». Mercredi, le président sortant avait lancé à ses partisans : «Nous devons inverser cette élection». Les démocrates «ont triché. C'a été un scrutin frauduleux». Le président élu Joe Biden avait dit de son côté, presque en même temps, depuis sa ville de Wilmington, dans le Delaware : «En Amérique, nous avons des élections libres et justes, et nous en respectons les résultats. Les habitants et les lois de ce pays n'accepteront pas autre chose».



Sahara occidental Autodétermination : les Sahraouis en ont assez d'attendre un «mirage» promis par l'ONU

Kamal Fadel, représentant du Front Polisario en Australie, a indiqué que les Sahraouis en ont assez d'attendre un «mirage» promis par l'ONU en référence au référendum d'autodétermination, alors que la communauté internationale est accusée de n'avoir apporté aucune réponse à la violation du cessez-le-feu par le Maroc à El Guerguarat au sud-ouest du Sahara occidental. Interrogé par Middle East Eye (MEE), sur «l'insistance du Maroc à maintenir le statu quo au Sahara occidental», Fadel répond que cela entre dans la «stratégie de Rabat, qui donne également l'impression d'un processus politique en cours et qui mise sur le temps pour enrâcler l'occupation, utiliser les ressources et créer des faits sur le terrain». «Mais les Sahraouis sont bien conscients de cette stratégie et ne vont pas s'y laisser prendre une fois de plus», ajoute Fadel, soulignant que «les Sahraouis en ont assez d'attendre dans le désert un mirage promis par l'ONU qui s'éloigne avec le temps». Le Polisario, qui réclame l'indépendance du Sahara occidental, a dénoncé une violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu de 1991 en déclarant un retour à la lutte armée, pour la deuxième fois depuis sa création en 1973. Kamal Fadel relève que l'accord militaire signé entre les deux partis au conflit, le Front Polisario et le Maroc, stipule que «toutes les infractions sont considérées comme une rupture de l'accord lui-même et de l'esprit du plan de paix». «L'accord militaire n° 1 établit une zone tampon de 5 km de large au sud et à l'est du mur de sable marocain, où l'entrée des troupes ou d'équipement par les deux parties, par voie terrestre ou aérienne, et l'utilisation d'armes dans ou contre ces zones sont interdites en tout temps et constituent une infraction», explique Fadel à MEE, un site d'informations spécialisé dans les questions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. La reprise de la lutte armée par le Polisario a été largement saluée par la population sahraouie. Des décennies d'impasse ont épuisé la population, aucun envoyé spécial de l'ONU n'a pu se rendre au Sahara occidental depuis plus d'un an maintenant, commente Middle East Eye. Pendant ce temps, le Maroc essaie d'atténuer l'impact des opérations du Polisario le long du mur, en ayant recours à un tapage médiatique, alors que les tensions sont toujours vives une semaine après le lancement de son agression militaire pour tenter de rouvrir une brèche illégale dans la zone tampon. Pour Jacob Mundy, assistant professeur à l'université de Colgate et coauteur d'un ouvrage sur le Sahara occidental, cité par MEE, la récente agression militaire du Maroc dans la zone tampon n'est pas la première. «Le Maroc a commencé à construire une route goudronnée pour relier Guerguarat à la Mauritanie en 2016, ce qui fut l'une des plus significatives infractions au cessez-le-feu de l'ONU constatée en plusieurs décennies, et le Maroc n'a pas été sanctionné par le Conseil de sécurité pour cela». «Le Maroc a agi plus ou moins en

impunité depuis l'invasion du Sahara occidental tenu par les espagnols en 1975 », relate Jacob Mundy, qui souligne que ces dernières années, le Maroc a stoppé le processus de paix et n'a pas subi la «moindre conséquence pour avoir mis dans l'impasse et empêché le travail des deux précédents envoyés du secrétaire général de l'ONU» Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental dispose d'importantes réserves de «pétrole offshore» et ressources minérales. Le Maroc n'a pas cessé d'exploiter les ressources naturelles du territoire non autonome, tandis que la moitié de sa population attend un référendum d'autodétermination. Stephen Zunes, auteur et professeur de sciences politiques à l'université de San Francisco, a déclaré à MEE que la solution au conflit au Sahara occidental est «entre les mains de la France et des Etats-Unis». Alors que les combats continuent à el Guerguarat, la communauté internationale n'a apporté «aucune véritable réponse pour endiguer la situation née de la violation du cessez-le-feu par le Maroc, qui a lancé une agression militaire contre les civils sahraouis», déplore-t-il. La France, principal soutien du Maroc, s'est contentée, a-t-il dit, de demander un «retour aux pourparlers de paix sans exercer de pression particulière», a-t-il indiqué.

L'APLS poursuit ses attaques contre des positions de l'armée d'occupation marocaine

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené jeudi des attaques «intenses» sur des bases et positions de l'armée d'occupation marocaine au long du mur de la honte, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense sahraouie, dans son communiqué militaire n° 14. La Défense sahraouie a souligné, dans son communiqué que «les combattants de l'Armée de libération ont mené jeudi des bombardements réussis sur les positions de l'ennemi dans : la vallée d'EL-Ich dans le secteur de Hauza, également à Amekli Azghamla dans le secteur de Amghala, à Zmoul Oum Khamla dans le secteur de Oum Draiga et aussi des frappes dans le secteur de Mahbes». Selon la même source, «les forces de l'APLS ont ciblé également mercredi les positions de l'armée royale marocaine au long du mur de la honte dans la zone de Oum Egeloud dans le secteur d'Aousserd, le secteur de El Baghari, Ghleib Adhleim dans le secteur de Tachla, la vallée de Altamat dans le secteur de Amghala, Rousse Deirt dans le secteur de Hauza». Le communiqué fait état aussi du bombardement d'autres positions de l'armée marocaine, assurant que «ces attaques ont causé à l'ennemi de lourdes pertes matérielles et humaines».

Chine Pékin s'oppose fermement aux contacts militaires entre les Etats-Unis et Taiwan

La Chine s'oppose fermement à toute forme d'échanges officiels et de contacts militaires entre les Etats-Unis et Taiwan, a déclaré jeudi un porte-parole militaire chinois. «Nous ne permettrons jamais à un individu ou à une force quelconque d'empiéter sur le territoire sacré de la patrie ou de le diviser», a déclaré Ren Guoqiang, porte-parole du ministère de la Défense nationale, lors d'une conférence de presse. «Si une situation aussi grave devait se produire, l'Armée populaire de libération de la Chine la combattrait sûrement de front pour défendre résolument la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays», a-t-il martelé.

● La Chine appelle l'Inde à sauvegarder la paix et la stabilité à leurs frontières avec sincérité

La Chine attend de l'Inde qu'elle sauvegarde la paix et la stabilité le long de la frontière entre les deux pays avec une attitude sincère et par des actions positives, a annoncé jeudi Ren Guoqiang, porte-parole du ministère chinois de la Défense nationale. M. Ren a fait ces remarques lors d'un point de presse en réponse à une question sur la situation actuelle à la frontière entre la Chine et l'Inde à l'issue d'une réunion militaire entre les deux parties. Depuis le 8e cycle de réunion au niveau des commandants du corps d'armée Chine-Inde tenue le 6 novembre, la situation à la frontière sino-indienne est restée globalement stable, a-t-il indiqué. Les deux côtés ont convenu de mettre sérieusement en œuvre l'important consensus atteint par les dirigeants des deux pays et de s'assurer que leurs troupes respectives en première ligne fassent preuve de retenue et évitent les malentendus et les erreurs d'appréciation, a déclaré M. Ren. La Chine est prête à maintenir la communication avec la partie indienne par des canaux militaires et diplomatiques, a indiqué le porte-parole, ajoutant que «nous espérons que la partie indienne travaillera avec la Chine vers le même objectif, mettra en œuvre le consensus bilatéral avec une attitude sincère et par des actions positives, afin de sauvegarder conjointement la paix et la stabilité dans les zones frontalières».

Arménie-Azerbaïdjan

Karabakh: Bakou enquête sur des «crimes de guerre» attribués aux forces azerbaïdjanaises et arméniennes

L'Azerbaïdjan a annoncé mercredi avoir ouvert une enquête sur de possibles «crimes de guerre» commis par les troupes arméniennes et azerbaïdjanaises durant les six semaines de conflit meurtrier ayant secoué la région du Nagorno Karabakh. Le procureur général du pays, Kamran Aliev, a déclaré que son bureau enquêtait sur des vidéos montrant des traitements «dégradants» infligés à des prisonniers azerbaïdjanais ou des corps de soldats «souillés par leurs ennemis». «Nous avons également lancé une enquête sur le traitement inhumain de militaires arméniens qui ont été faits prisonniers», a-t-il ajouté dans une interview. «Il y a beaucoup de fausses vidéos. Mais nous devons dire franchement qu'il y a aussi des

vidéos qui pourraient être authentiques», a ajouté M. Aliev. «L'Azerbaïdjan est un Etat de droit et nous réagissons à de tels faits», a-t-il assuré. L'Azerbaïdjan et l'Arménie se sont mutuellement accusés de crimes de guerre durant les six semaines de combats meurtriers qui les ont opposés de fin septembre à début novembre pour le contrôle de la région du Nagorno Karabakh. Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux pendant et après les combats ont montré de supposées exécutions de prisonniers arméniens par des Azerbaïdjanais ou la profanation de corps de soldats azerbaïdjanais par des Arméniens. Chaque camp a également accusé l'autre d'avoir délibérément bombardé des zones habitées. Selon Kamran

Aliev, 73 enquêtes pénales concernant des bombardements de cibles civiles par les forces arméniennes ont été ouvertes. Ces attaques «ont coûté la vie à 94 civils», a-t-il déclaré, ajoutant que «quatre dirigeants séparatistes arméniens - dont le président du Nagorno Karabakh, Arayik Haroutiounian - sont accusés de crimes de guerre». A l'issue de six semaines de combats, un accord de cessation des hostilités a été signé le 9 novembre sous l'égide de la Russie, alors que la situation militaire était catastrophique pour l'Arménie. Selon les termes de l'accord, l'Arménie s'est engagée à rendre plusieurs districts azerbaïdjanais échappant au contrôle de Bakou depuis 30 ans.

Ahssene Saaid / Ag.

Histoire

188^e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, l'unité nationale comme message éternel

L'allégeance prêtée à l'Emir Abdelkader, il y a 188 ans, est une occasion pour remémorer «le message éternel» tant prôné par l'Emir depuis la création de l'Etat algérien, en l'occurrence «l'unité nationale», a affirmé sa descendante Zehour Assia Boutaleb, secrétaire générale (SG) de la Fondation hyponyme, à la veille de l'anniversaire célébrant cet événement marquant dans l'histoire de l'Algérie.

«L'unité nationale que l'Emir a défendue puise sa force de l'attachement du peuple algérien à ses constantes nationales. Cette unité demeurera éternelle car elle a été soigneusement portée par les générations qui n'ont pas hésité à prendre les armes dès le début de la résistance populaire contre le colonisateur français», a déclaré Mme Boutaleb dans un entretien. Parmi les étapes marquantes de l'histoire de l'Algérie, l'allégeance à l'Emir Abdelkader, le 27 novembre 1832, sous l'arbre mythique de Dardara, à Ghris, dans la wilaya de Mascara, suivie d'une seconde allégeance, celle du 4 février 1833, prêtée dans la mosquée de Sidi Hacène, toujours à Ghris, à l'issue de la tenue d'un Conseil général auquel ont assisté des délégations de notables, chefs de tribu et de la population. Selon Mme Boutaleb, l'unité nationale que l'Emir a défendue puise sa force de l'attachement du peuple algérien à ses constantes nationales. Cette unité demeurera éternelle, car elle a été soigneusement portée par les générations qui n'ont pas hésité à prendre les armes dès le début de la résistance populaire contre le colonisateur français. Le message de l'Emir a été, depuis, préservé jusqu'au déclenchement de la guerre de Libération nationale et continue à être mis en valeur aujourd'hui dans le cadre de l'Algérie nouvelle. En sa qualité de SG de la Fondation de l'Emir et plus particulièrement en tant que sa descendante, Mme Boutaleb a jugé nécessaire de consacrer la journée du 27 novembre à l'Emir Abdelkader, date à laquelle «l'Algérie avait commencé à affronter les forces de l'occupation en tant qu'Etat à part entière qui n'appartenait plus à la Porte des canons ou Topkapı, autrement dit à l'empire ottoman». L'histoire de l'Emir est intrinsèquement liée au passé de l'Algérie et devra être écrite en dorure, en ce sens que Nasreddine, comme l'appelait son père Mahieddine, s'est acquitté de la noble mission de «défendre l'islam et l'Algérie contre un Etat qui s'adonnait à l'expansion du christianisme par tous les moyens». D'ou l'idée de l'Emir de porter «un drapeau vert et blanc frappé du signe d'une main, en allusion au verset 'la main d'Allah est au-dessus de leurs mains'». Passant en revue les hauts faits de l'Emir Abdelkader, Mme Boutaleb a rappelé que son aïeul avait combattu la France, 17 années durant, «menant 116 batailles contre 122 généraux français, 16 ministres français de la guerre et 5 des fils du Roi Louis-Philippe». Rien que pendant la bataille de la Mecta, l'armée de l'Emir Abdelkader a réussi à tuer 1500 Français. Parallèlement à sa guerre contre le colonisateur français, l'Emir et son armée de près de 1 200 moudjahid avaient été attaqués, en 1847, par l'armée du sultan du Maroc constituée de 55 000 soldats. A son retour en Algérie, 125 000 soldats français l'attendaient. Mme Boutaleb, qui a salué la grandeur de l'Emir Abdelkader «descendant du noble prophète de l'Islam» et qui est «parmi les cents grandes personnalités ayant changé le cours de l'histoire», a demandé à ce que l'on préserve son histoire et ses



mémoires de «la falsification et de la profanation», étant un symbole national. Fustigeant «les ignorants» qui méconnaissent la valeur de l'Emir Abdelkader, «cet homme de religion tolérant et défenseur des droits de l'homme», Mme Boutaleb a rappelé «ses hautes valeurs morales dans son traitement des prisonniers de guerre Français et sa protection des chrétiens en Syrie en 1860». Répondant, par ailleurs, à la prétendue appartenance de l'Emir à la franc-maçonnerie, Mme Boutaleb dira que l'Emir Abdelkader avait été destinataire de messages de félicitations de la part de plusieurs Etats et institutions internationales, entre autres, la franc-maçonnerie dont l'Emir ignorait même l'existence. À ce propos, Mme Boutaleb explique que les représentants de la franc-maçonnerie ont présenté leur organisation comme caritative, ce à quoi l'émir répondit : «Nous œuvrons tous pour le bien.» Une réponse qui a été exploitée par la même organisation qui y a vu «une occasion pour accéder au Machrek». Rappelant que l'Emir ne s'intéressait point aux postes de responsabilités qui lui avaient été offerts, la SG de la Fondation a fait savoir que les anglais et les

français voulaient le nommer Sultan des arabes. «Après avoir accompli le petit Djihad, il me reste le grand Djihad, celui du savoir et de la plume». Conscient de l'importance de la justice pour l'édification de l'Etat, l'Emir Abdelkader procéda à la nomination du Kadi El Hamdouchi et bien d'autres juste après la déclaration d'allégeance à la mosquée de Mascara. Porteur d'un projet culturel visant la généralisation de l'éducation parmi les algériens, l'Emir Abdelkader a œuvré à la collecte des manuscrits dans l'objectif de construire une bibliothèque maghrébine. Il a également encouragé ses soldats à l'apprentissage ainsi que la transcription du saint Coran. En dépit des conditions difficiles que traversait la résistance, l'Emir a consacré l'accès gratuit à l'éducation et assuré une bourse aux étudiants pour les encourager dans leur quête du savoir. La Zmalet, ville fondée par l'Emir Abdelkader, fut une capitale de la culture et un modèle d'assimilation inégalé traduisant ainsi la vision de l'Emir sur le vivre-ensemble, le système civique et l'unité nationale.

M. Toumi / Ag.

● Mascara Le 188^e anniversaire de la Moubayaâa (allégeance) à l'Emir Abdelkader célébré

La wilaya de Mascara a célébré jeudi le 188^e anniversaire de la Moubayaâa (allégeance) à l'Emir Abdelkader avec un programme comprenant la visite de sites historiques liés au fondateur de l'Etat algérien moderne et la mise en service de projets de développement. En cette occasion, une visite a été organisée au poste de commandement de l'Emir Abdelkader et à son tribunal, sis au centre-ville de Mascara, ainsi qu'au site de l'arbre «Dardara» dans la commune de Ghriss qui a vu la moubayaâa des tribus de la région de Mascara à l'Emir Abdelkader pour le djihad pour la libération du pays du joug colonial. Le site de la Zmala (smala) de l'Emir Abdelkader dans la commune de Sidi Kada, qui a fait l'objet d'une vaste opération d'aménagement pour le transformer en destination historique et culturelle a également été visité. D'autre part, les autorités de la wilaya ont procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 178 familles au niveau du village de Sidi Mohieddine, portant le nom du père de l'Emir Abdelkader dans la commune de Sidi Kada. Un projet financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales avec une enveloppe de 3,2 millions de dinars. Au niveau de la même commune, les autorités ont procédé aussi à la mise en service du nouveau chemin communal reliant le chemin de wilaya 35 au douar «Ouled Tami» sur 4 km, dont la réalisation a coûté 24 millions DA. En cette occasion historique, le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, a remis trois ambulances équipées aux hôpitaux de Tighenif, Sig et Mascara. Ces ambulances ont été financées sur budget de wilaya. L'Emir Abdelkader a reçu l'allégeance des tribus de Mascara le 27 novembre 1832 pour le djihad contre le colonisateur français, suivie d'une autre au mois de février 1833 à la mosquée de Sidi Hassen de la ville de Mascara à laquelle ont assisté les représentants des tribus de la région ouest du pays, en plus d'ulémas et de dignitaires de la région.

Tizi-Ouzou

La direction de la culture lance prochainement une application mobile



Une application mobile culturelle sera lancée «prochainement», par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la responsable locale du secteur, Nabila Goumeziane. Cette application dont le lancement rentre dans le cadre des orientations du Gouvernement et du ministère de la Culture et des Arts, pour la digitalisation des différents secteurs et de mise en ligne d'activités culturelles, répond exigences actuelles de numérisation, fortement exprimées durant la période de confinement partiel préventif contre le Covid-19. Cette même responsable a souligné que cette application culturelle pour mobile «va servir de plateforme numérique qui va offrir divers services culturels et permettra à ses usagers d'être à jour et au cœur de l'action culturelle». Afin de créer la base de données de cette application, un appel a été lancé par la direction locale de la culture

et des arts à l'ensemble des artistes, auteurs, associations culturelles, maisons d'édition, promoteurs de spectacles, studios d'enregistrement et à tous les acteurs culturels, à s'inscrire, en remplissant un formulaire mis à leur disposition sur le site de cette institution et sur les réseaux sociaux. «La base de données permettra de connaître de manière exhaustive le nombre d'artistes et autres intervenants dans le secteur culturel au niveau local et d'élaborer un catalogue qui mettra en exergue le potentiel de la famille artistique et du mouvement associatif de la wilaya.» Cette application mobile «sera une sorte de réseau pratique qui permettra aux artistes et partenaires du secteur, dont la presse, de rester en contact de manière permanente entre eux et avec la direction de la culture ce qui facilitera la communication instantanée avec eux pour toute démarche les concernant, tout en encourageant la création et la créativité».

Hommage

Maradona, un talent divin incomparable

Jamais un hommage pour un footballeur ou un sportif d'une manière générale, n'a été aussi fort que celui que le monde entier vient de rendre à Diego Maradona.

On n'a jamais vu ça. La mort subite de l'astre argentin, même si sa santé chancelante le laissait présager quelque peu, a pris ses millions d'admirateurs au dépourvu. On croyait qu'il allait se remettre, comme toujours, car Maradona, malgré les excès en tous genres, était «indestructible». Mais cette fois, son cœur a lâché pour de bon, laissant tout un pays orphelin. Les autres nations compatissent. Les puristes, les nostalgiques d'une époque qui ne reviendra pas, sont les plus affectés. Maradona est parti et a pris le ballon avec lui. «C'est notre passé qui s'en va», regrette, Michel Paltini, un surdoué du ballon rond de sa génération qui l'a côtoyé en Italie. Un passé glorieux, romantique, tourmenté, tragique qui dépasse de loin la vision étroite de 22 gars courant follement en short derrière un bout de cuir. Ce qu'a accompli Maradona durant sa carrière est romanesque. C'est probablement Fabián Casas,

auteur argentin, qui le résume le mieux. «Maradona, comporte un tas d'erreurs. Mais c'est terriblement épique, tu oublies tout et tu sais juste que tu es en train de regarder un truc incroyable. Voilà, Maradona était un joueur épique». La spontanéité des hommages, l'affection, les louanges dont beaucoup ont rapport avec le divin traduisent une réalité, une émotion venant du fond de l'âme. Elle n'est pas usurpée, ni empruntée. L'émotion a accompagné Maradona, durant toute sa vie tumultueuse avec tout ce que cela peut comporter comme grandeur et décadence. Une vie de rock star, incomparable, inimitable. Son addiction l'a rendu plus humain, même s'il a dû le payer cher. Il a toujours marché à côté de la ligne qu'on voulait lui tracer et que l'on a tracée aujourd'hui pour d'autres stars du ballon rond. C'est pour cette raison que Maradona est unique au talent divin et le restera probablement pour l'éternité.

Ali Nezioui



Elections du Conseil de la Fifa Zetchi s'attend à «une rude concurrence»



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a indiqué, ce vendredi, qu'il s'attendait à «une rude concurrence», lors de l'élection des représentants africains au Conseil de la Fédération internationale (FIFA), prévue lors de la l'Assemblée générale élective de la

Confédération africaine de football (CAF), le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc). «Les choses ne seront pas de tout repos, mais je suis persuadé que les choses ne vont pas s'arrêter là par rapport à la suspension que vient d'écooper Ahmad Ahmad (président de la CAF, ndlr). La concurrence sera très rude avec deux personnes (Lekdjaâ et Abo Rida, ndlr), qui ont une grande expérience sur le plan africain», a déclaré le patron de la FAF sur les ondes de la Radio nationale. Outre Zetchi, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Egyptien Hani Abo Rida sont : le Marocain Fawzi Lekdjaâ, l'Equato-guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat. «Je sais que je n'ai pas choisi la façon simple en se portant candidat pour les élections du Conseil de la Fifa, mais je pense que beaucoup de choses vont bouger d'ici au mois de mars 2021. Je vais mettre en place une stratégie pour essayer de nous donner le maximum de chances à cette élection. «Le président de la FAF a révélé que la plupart des fédérations africaines souhaitent un vent de changement au sein de la CAF, qualifiant la gestion sous l'ère d'Ahmad Ahmad de «catastrophique». «Le football africain a besoin de changement, de sang nouveau, d'une nouvelle ère. Je ne pense pas aujourd'hui que les fédérations nationales membres de la CAF soient très contents du mode de gouvernance de cette instance, que je qualifie de catastrophique en matière de gestion. J'ai parlé avec beaucoup de présidents de fédérations africaines, la plupart ne sont vraiment pas contents de ce qui se passe jusque-là. Ils veulent un vent de changement, que je vais essayer de représenter».

Enfin, Kheireddine Zetchi a commenté la suspension infligée par la commission d'éthique de la Fifa au président de la CAF Ahmad Ahmad, interdit de toute activité relative au football (administrative, sportive et autre) durant cinq années, aux niveaux national et international, pour manquement à son devoir de loyauté, détournements de fonds, acceptation et distribution de cadeaux ou autres avantages, et abus de pouvoir. «Je m'attendais vraiment à ce que le président de la CAF soit suspendu par la Fifa. C'est une décision qui confirme une gestion pas tout à fait normale de cette instance ces quatre dernières années. Nous avons besoin d'une gestion beaucoup plus rigoureuse du football africain».

Classement FIFA Les Verts perdent une place

L'équipe algérienne de football a reculé d'une place (31^e), au dernier classement de la Fédération internationale (Fifa) pour le mois de novembre, publié hier sur le site officiel de l'instance mondiale. Les Verts, invaincus depuis 22 matchs, se sont qualifiés à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022, en battant le 12 novembre à domicile le Zimbabwe (3-1), avant de faire match nul face au même adversaire à Harare (2-2), quatre jours plus tard. Sur le plan continental, l'Algérie conserve sa troisième place derrière le Sénégal (20^e, +1), et la Tunisie (26^e, inchangé). Avec pas moins de 160 rencontres internationales à disputées au mois de novembre, dont des matches de qualification pour la Coupe du monde, pour la CAN, ou encore pour l'UEFA Euro 2020, le dernier classement mondial a connu quelques changements. Dans le haut du classement, le podium reste inchangé, mais la Belgique (1^e) creuse un peu l'écart sur la France, son poursuivant. Le Brésil (3^e) se rapproche des Bleus suite à son parcours sans faute dans les éliminatoires sud-américaines pour la Coupe du monde 2022. Si les positions restent figées tout en haut de la hiérarchie, le Top 10 évolue : le Mexique (9^e, +2) et l'Italie (10^e, +2) y font leur retour après neuf et quatre ans d'absence respectivement. A l'inverse, la Croatie (11^e, -2) et la Colombie (15^e, -5) en sortent. Les meilleures progressions sont à mettre à l'actif de deux équipes africaines : la Guinée Equatoriale (134^e, +10) et le Burundi (138^e, +10). La première a brillé dans une double confrontation face à la Libye (111^e, -9), en matches de qualification pour la CAN-2021. Le second a accroché puis battu la Mauritanie (101^e, -3) dans le cadre de cette même compétition. Quatre autres sélections progressent de cinq places ou plus au classement. Il s'agit de la Lettonie (136^e, +6), de Curaçao (76^e, +5), de l'Azerbaïdjan (109^e, +5) et du Sud Soudan (163^e, +5). Le prochain classement mondial sera publié le 10 décembre prochain.

Ligue des champions - Tour préliminaire - Aller Le CRB et le MCA pour démarrer du bon pied

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad et le MC Alger, entreront en lice ce week-end au tour préliminaire de cette épreuve, avec comme objectif de réussir leurs débuts et prendre option pour le prochain tour. Le CR Belouizdad, champion d'Algérie sortant, affrontera, ce dimanche au stade du 5-Juillet d'Alger (17h00), la formation libyenne d'Al Nasr, alors que le MCA sera en appel aujourd'hui à Porto-Novo pour défier les Béninois de Buffles du Borgou (15h00). Auréolé de sa victoire en Supercoupe d'Algérie, samedi dernier aux dépens de l'USM Alger (2-1), le Chabab espère préserver sa dynamique et surtout frapper d'entrée, pour éviter de se compliquer la tâche, en vue de la seconde manche prévue en Egypte (4-6 décembre). «On s'attend à une rencontre vraiment compliquée. L'adversaire va venir avec l'intention de nous mettre en difficulté. Nous devons absolument faire le plein à la maison, d'autant plus que nous sommes désavantagés de jouer la première manche à domicile», a déclaré le milieu défensif

du CRB, Zakaria Draoui. Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur français Franck Dumas sera privé de son milieu de terrain Bilal Tarikat, blessé samedi face à l'USMA. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral marocain pour officier cette rencontre, conduit par Djilal Djayed, qui sera assisté de ses compatriotes Hicham Aït Abbou et Yahia Nouali. L'autre représentant algérien en Ligue des champions, le MCA, signe son retour dans cette prestigieuse compétition, avec l'intention de faire bonne figure, à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de la création du club, en 2021.

Le Doyen sera en appel pour défier les Buffles du Borgou, champions du Bénin lors des deux dernières saisons. Incapables de s'imposer sur le plan continental en déplacement depuis 1976, soit l'année qui avait consacré le MCA champion d'Afrique, les Algérois devront sortir le grand jeu pour mettre fin à cette longue traversée du désert en dehors de leurs bases. «Echouer à s'imposer à l'extérieur depuis 1976, cela fait trop pour un grand club comme le Mouloudia. J'espère être le

premier entraîneur à vaincre le signe indien et décrocher une victoire ce samedi au Bénin, ce qui devrait nous permettre de faire un pas vers la qualification. On trouvera la bonne formule pour casser le système de jeu de l'adversaire et réussir notre match à Porto-Novo», a souligné le coach mouloudéen, Nabil Neghiz. Une seule défection est à déplorer côté MCA, celle du gardien de but Farid Chaâl, écarté par le staff technique pour des suspicions liées au coronavirus. L'ancien international olympique a refait son test qui s'est avéré finalement négatif. Le portier Ahmad Boutaga est pressenti pour garder la cage. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral ivoirien, conduit par Patrick Tanguy Jean Philippe, assisté de ses deux compatriotes Koabenan Prosper Adiouman et Nouho Ouattara. En cas de qualification, le CRB affrontera au 1er tour le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya), alors que le MCA sera opposé au vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien de Tunisie (aller : 22-23 décembre, retour : 5-6 janvier).

Météo

Min°
Max°

Alger

Oran

Constantine

Béchar

Ouargla

13°/16°

9°/16°

7°/12°

4°/16°

10°/21°

Horaires

des prières

Alger

El Fadjr

El Dohr

El Aasr

El Maghreb

El Icha

06h08

12h36

15h14

17h32

18h59

Coronavirus

1058 nouveaux cas, 612 guérisons et 20 décès ces dernières 24 heures en Algérie

Mille cinquante-huit (1058) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 612 guérisons et 20 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé vendredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 801 68 dont 1058 nouveaux cas, soit 2,4 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2372 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 51 946, a précisé le Dr Fourar lors du point de

presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 12 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 20 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 50 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Algérie-Espagne Entretien téléphonique entre Abdelaziz Djerad et son homologue espagnol Pedro Sanchez

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a eu, jeudi, un entretien téléphonique avec le Président du gouvernement du Royaume d'Espagne, Pedro Sanchez. Cet entretien a permis de «procéder à un échange de vues sur l'état et les perspectives de développement de la coopération bilatérale, ainsi que sur les questions d'intérêt commun».

46^e anniversaire de création de l'UGAA

Djerad salue les efforts des agriculteurs et des éleveurs



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a salué, jeudi, à l'occasion du 46^e anniversaire de la création de l'Union générale des agriculteurs algériens (UGAA), les efforts des agriculteurs et des éleveurs et leur souci d'alimenter le marché national en produits agricoles au vu de la conjoncture exceptionnelle actuelle. «Il y a 46 ans, a été créée l'UGAA... un anniversaire qui m'offre l'opportunité de saluer les efforts des agricul-

teurs et des éleveurs et leur souci d'alimenter le marché national en produits agricoles en dépit de la conjoncture exceptionnelle actuelle», a tweeté le Premier ministre sur son compte officiel. Et d'ajouter: «Je tiens à vous adresser tous mes remerciements. Nous comptons sur vous pour relancer notre économie et atteindre l'étape de l'exportation. Il s'agit là d'un défi à relever grâce à l'esprit collectif.»

47^e session du Conseil des MAE de l'OCI

Boukadoum conduira la délégation algérienne

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, conduira la délégation algérienne à la 47^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), prévue à Niamey (Niger), les 27 et 28 novembre courant. Placée sous le thème: «Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement», cette session sera l'occasion de «réaffirmer l'engagement des Etats membres à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de concrétiser les objectifs de développement dans les Etats membres de l'Organisation». Les travaux de

cette réunion seront sanctionnés par l'adoption d'une série de résolutions concernant, notamment, la question palestinienne, l'islamophobie, la situation des communautés et minorités musulmanes dans les pays non-membres ainsi que dans plusieurs pays musulmans», ajoute-t-on. Il s'agit, en particulier, de la Palestine, de la Syrie, du Yémen et du Mali «dans le contexte des développements que connaissent ces régions», en sus des questions liées aux Droits de l'Homme, au processus de réforme de l'Organisation ainsi que du programme d'action OCI-2025.



Prétendue suspension de la délivrance des visas aux Algériens par les Émirats arabes unis

L'Algérie dément

Le ministère des Affaires étrangères a démenti, jeudi, les informations relayées par certains médias étrangers et des réseaux sociaux, selon lesquelles le nom de l'Algérie figurerait sur un document émanant d'une institution officielle de l'Etat des Emirats arabes unis (EAU), en vertu duquel la délivrance de visas d'entrée aux EAU serait suspendue pour certains pays dont l'Algérie. «Ces informations sont fausses et dénuées de tout fondement. Les hautes autorités émiraties ont démenti en bloc l'existence d'une quelconque décision concernant les citoyens algériens s'agissant de la mesure d'interdiction d'entrer dans leurs territoires». Les hautes autorités émiraties avaient, également, affirmé que «le document comprenant le nom de l'Algérie est faux et a été relayé par des parties aux intentions malsaines».

CRAAG

Secousse tellurique de magnitude 3,5 dans la wilaya de Médéa

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 20h00 (heure locale) dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km à l'Ouest de Tamezguida, a précisé le CRAAG.

• BMS

Jusqu'à 40 mm de pluie sur 19 wilayas de vendredi soir jusqu'à ce matin

L'Office national de la météorologie (ONM) a émis, ce vendredi, un bulletin météorologique spécial (BMS) annonçant des pluies parfois sous forme d'averses orageuses sur pas moins de 19 wilayas du Nord pays depuis hier soir jusqu'à ce matin. Les wilayas concernées sont Saïda, Mascara, Relizane, El Bayadh, Tiaret, Djelfa, Laghouat, Tissemsilt et M'sila. Les wilayas de Chlef, Tipasa, Aïn Defla, Blida, Médéa, Alger, Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdès et Bordj Bou-Arreridj seront affectées par les mêmes conditions pluvieuses de 23h00 à 08h00. Les quantités estimées atteindront localement les 40 mm, précise la même source.



OPEP

Attar présidera lundi la 180^e réunion ministérielle

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, qui assure la présidence de la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), présidera lundi 30 novembre les travaux de la 180^e réunion ministérielle de l'Opep, devant se tenir par visioconférence. Cette réunion «qui se tiendra, dans un contexte difficile caractérisé par les effets de la Covid-19 sur l'économie mondiale, sera suivie mardi 1^{er} décembre par la tenue de la 12^e réunion ministérielle Opep et non-Opep qui réunira les pays signataires de la Déclaration de coopération. Ces deux réunions seront consacrées, notamment, à l'examen de la situation du marché pétrolier interna-

tional et à ses perspectives d'évolution à court et moyen terme. Les 23 pays membres (13 pays de l'Opep et 10 pays non membres de l'Organisation), procéderont, également à l'évaluation de la mise en œuvre et du niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de coopération, tels que décidés par la 10^e réunion ministérielle Opep et non-Opep du 12 avril 2020. Cette évaluation devra permettre aux participants de «prendre les décisions qui s'imposent afin de préserver les équilibres du marché et assurer sa stabilité dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs».